



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Archive ouverte UNIGE

<https://archive-ouverte.unige.ch>

Master

2010

Public access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

La recherche sur la directionnalité en interprétation : état des lieux et problématiques actuelles

Haidar, Samar

How to cite

HAIDAR, Samar. La recherche sur la directionnalité en interprétation : état des lieux et problématiques actuelles. Master, 2010.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:18407>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 14.03.2023 18:08



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**ÉCOLE DE TRADUCTION
ET D'INTERPRÉTATION**

Haidar Samar

**La recherche sur la directionnalité en interprétation:
état des lieux et problématiques actuelles**

Mémoire présenté à l'Ecole de Traduction et d'Interprétation

Pour l'obtention du MA en Interprétation de Conférence

Directeur de mémoire : Prof. Kilian Seeber

Juré : Madame Françoise Landgraf

septembre 2010

MOTS –CLÉS: Directionnalité, Qualité, Recherche expérimentale.

ABRÉGÉ:

Ce mémoire porte sur la problématique de la directionnalité et de son impact sur l'interprétation. Il consiste en une présentation générale des principaux axes de réflexion et de recherche dans ce domaine, suivie d'un état des lieux de la recherche puis d'une récapitulation des difficultés auquel le chercheur est confronté lorsqu'il s'agit de contrôler les variables dans un dispositif expérimental et observationnel qui tente d'établir un lien entre la directionnalité et la qualité. Il comprend également une conclusion qui consiste en une tentative de proposer des pistes et des solutions à ces difficultés.

COORDONNÉES DE L'ÉTUDIANT:

Samar HAIDAR

Ecole de Traduction et d'Interprétation

Université de Genève

40, boulevard du Pont-d'Arve,

CH-1211 Genève 4, Switzerland

samar@haidar.fr

BIOGRAPHIE DE L'ÉTUDIANT:

Sommaire

Introduction.....	p. 4
1. L'interprétation comme processus.....	p.7
2. Etat actuel des connaissances.....	p.29
3. Des pistes pour l'avenir.....	p.46
4. Conclusion : des propositions pour l'avenir.....	p.54

Introduction

La question de la directionnalité en interprétation est une question complexe, qui suscite beaucoup de débats dans la littérature spécialisée, un débat décrit comme un débat sans fin par Szabari (2002) dans un article consacré à l'interprétation vers la langue B. Elle fait référence à la confrontation qui a eu lieu à la conférence de Trieste (1989) entre les tenants de l'école de l'Est et ceux de la théorie de Paris comme à un « crash spectaculaire » (2002, p15), ce qui laisse supposer une opposition assez violente entre les deux camps. C'est également une question qui s'est posée dès les débuts de l'interprétation de conférence et qui a été largement tributaire de la division Est-Ouest durant la Guerre froide. A l'Ouest, et notamment sous l'influence de l'école de Paris (Seleskovitch 1968, Seleskovitch & Lederer, 1989), l'opinion qui a longtemps prévalu était favorable à l'interprétation vers la langue maternelle uniquement. Ceci bien sûr dans des conditions idéales, étant donné que dans de nombreux pays, pour de nombreuses langues et pour certaines situations, il est impossible de faire en sorte de respecter cette règle. Sur certains marchés, il est difficile de trouver des interprètes de langue maternelle pour une direction donnée, ce qui impose le recours au retour. A l'Est, dans l'Ex-URSS et les pays qui étaient sous son influence, la préférence allait à l'interprétation vers la langue B, la compréhension prévalant ainsi sur la production. Les praticiens se trouvent donc aujourd'hui tiraillés entre deux points de vue contradictoires, qui sont étayés par des arguments souvent uniquement conceptuels. L'organisation d'un forum EMCI sur l'enseignement de l'interprétation vers une langue B démontre bien qu'il s'agit d'une réalité à laquelle sont confrontés les praticiens ainsi que les écoles qui doivent rester attentive aux demandes du marché. A la lecture des annales de ce forum, on se rend compte que les intervenants, qui sont des praticiens enseignants, perçoivent l'interprétation vers la langue B comme une pratique moins naturelle, plus difficile, qui nécessite des techniques d'enseignement et des stratégies de travail et de perfectionnement particulières. L'argument

récurrent qui justifie ce travail, indépendamment des convictions des auteurs cités, est la réalité du marché où travailler vers la langue B est devenu une nécessité dans une grande majorité de marchés, notamment le marché privé, ou celui des langues rares. Notons toutefois un résultats intéressant : l'enquête effectuée par Donovan auprès d'utilisateurs dans le cadre de réunions à l'OCDE a révélé, à la surprise de l'intéressée elle-même, que les utilisateurs, du moins ceux de l'échantillon interrogé, étaient très peu sensibles à l'impact de la directionnalité (Donovan, 2002a). Les études observationnelles qui mettent en relation directionnalité et qualité sont en effet rares et les quelques études expérimentales qui ont été menées concernaient principalement des étudiants et non des professionnels, ce qui ne remet toutefois pas en cause la validité de leur apport. Il est également à noter que le sujet a suscité l'intérêt de certains chercheurs en neurosciences, ce qui a abouti à quelques études intégrant des techniques d'imageries médicales.

Les difficultés intrinsèques posées par cette problématique ne sont sûrement pas étrangères à la rareté des études sur le thème de la directionnalité. En effet, ce mémoire identifie deux principaux concepts en jeu, à savoir la qualité d'une part et la langue B ou deuxième langue d'autre part : tous les deux sont difficiles à définir et à circonscrire. Le contrôle de la qualité en interprétation a fait couler beaucoup d'encre et soulève des questions que nous traiterons plus en détail dans la première partie, comme celle de savoir qui doit évaluer, comment, et selon quels critères. Or, la principale difficulté qui se pose est que le principal intéressé, c'est à dire l'utilisateur, n'est pas en mesure d'évaluer le critère que lui même reconnaît comme fondamental, c'est-à-dire la fidélité. De ce fait, l'évaluation de la qualité en interprétation ne peut que différer profondément de l'évaluation de la qualité d'autres processus, axée sur l'utilisateur. La question de la directionnalité et de son impact sur la qualité suscite également beaucoup de débats et là encore, les études empiriques sont rares. Toutefois, la littérature existante révèle une vaste reconnaissance de la légitimité de la problématique, notamment en ce qui concerne les personnes concernées par la formation des interprètes, qui sont en prise directe avec la réalité du marché et ses contraintes (Gile, 1995, Donovan 2002a, Dejan 2002 et 2005, Kalina, 2005, Szabari 2002, Minns 2002, cette liste n'est pas exhaustive). De nombreux enseignants chercheurs comme Dejean-Le Féal, (2002, 2005) Donovan, (2002a, 2002b) pour ne citer qu'elles, se sont intéressés à cette question, alors même qu'ils sont convaincus de la supériorité de l'interprétation vers la langue maternelle. De tous les travaux disponibles, on peut déduire qu'en l'état actuel des connaissances, nous sommes dans l'incapacité de répondre à des questions comme celles-ci : Peut-on affirmer que la qualité

d'une interprétation vers la langue B est systématiquement inférieure à la qualité d'une interprétation vers la langue A ? Ou le contraire ? Peut-on dire qu'idéalement, il faudrait toujours choisir d'interpréter vers sa langue maternelle ?

Nous savons aujourd'hui que la réalité, ou plutôt les données que nous pouvons envisager de recueillir, sont trop complexes pour être compatibles avec ce genre de réponse catégorique. Les résultats peuvent varier en fonction des sujets, des combinaisons linguistiques, des choix d'évaluation, entre autres. Il est clair que pour obtenir des résultats exploitables, il faut « réduire le champ » et poser des questions de la manière la plus restreinte possible.

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous attacherons donc d'abord à examiner et à définir les deux concepts principaux qui en font l'objet, c'est à dire la qualité et la directionnalité, puis nous ferons le point sur l'état actuel des connaissances, théoriques et empiriques, pour débattre ensuite des difficultés qui se posent lorsqu'il s'agit de contrôler les variables dans un dispositif expérimental et observationnel qui tente d'établir un lien entre ces deux notions. Enfin, nous tenterons de proposer des pistes et des solutions à ces difficultés.

1. L'interprétation comme processus

L'interprétation est un processus communicatif qui a lieu dans une configuration triangulaire (orateur, interprète, utilisateur de l'interprétation) et dont la pierre angulaire est la prestation de l'interprète.

Dans le contexte de l'interprétation simultanée qui nous occupe, l'interprète effectue une série de tâches dont certaines se chevauchent dans le temps. Il écoute, comprend, interprète dans sa langue d'arrivée et contrôle la qualité de sa production. Cette dernière dépend de critères de nature très diverses comme l'expérience de l'interprète, le degré de préparation, la qualité du son, le débit de l'orateur, etc. (Moser, 2008). L'interprète fournit donc plusieurs efforts (efforts d'écoute, de production et de mémoire). L'étude de la répartition de ces efforts selon les circonstances est particulièrement pertinente lorsqu'on sait que la charge cognitive qu'un interprète peut gérer est limitée (voir section 3 du présent mémoire). Elle est également particulièrement intéressante dans le contexte qui nous préoccupe ici, à savoir l'impact de la directionnalité sur la qualité.

De nombreux chercheurs ont tenté de modéliser ce processus complexe. Les premières tentatives avaient un caractère introspectif; elles reposaient donc sur les sensations subjectives des interprètes (Gile, 1995). A partir des années 70 et sous l'influence de chercheurs issus de domaines scientifiques (Barik, Gerver), des modèles plus « objectifs » ont vu le jour. Ils se sont nourris des progrès réalisés dans différents domaines scientifiques aussi divers que la psychologie, l'informatique, la neurologie (Setton, 2003). Dans un article consacré aux corrélats neurologiques de l'interprétation, Barbara Moser-Mercer (2010) décompose ainsi le processus : d'abord, la compréhension, qui recouvre les efforts de perception, d'analyse sémantique et de raisonnement. Ensuite, la production, qui recouvre les efforts de planification syntaxique, morphologique et phonétique. La troisième composante est le contrôle auditif du processus et il existe une quatrième composante, mal connue, qui est celle du transfert entre la langue de départ et la langue d'arrivée.

La plupart des modèles proposés ont une puissance d'application indéniable et ont déjà montré leur utilité pratique, notamment sur le plan pédagogique (Moser-Mercer, 1997). Mais ces modèles, s'ils reposent sur des savoirs et des approches scientifiques comme le traitement de l'information et l'approche computationnelle, restent hypothétiques et n'entretiennent pas

de liens établis avec la réalité neurologique du processus. Comme le souligne Moser-Mercer (2010, p.1), les modèles les plus performants sont ceux qui intègrent les résultats des recherches effectuées dans d'autres disciplines et portant sur les composantes du processus de l'interprétation simultanée. Toutefois, ces modèles, aussi complexes et ingénieux qu'ils puissent être, ne permettent pas encore de modéliser le processus en y intégrant des variables comme la directionnalité afin de mettre en évidence l'impact de cette dernière sur la répartition des ressources (voir le modèle proposé par Seeber, 2007).

La plupart des résultats obtenus jusqu'ici par les recherches et les enquêtes convergent (voir par exemple, Donovan 2002a) sur le fait que le principal problème qui se pose lorsqu'on travaille vers sa langue B est le surcroît d'effort requis par la production dans une langue autre que la langue maternelle, qui change la répartition des efforts et affecte ainsi le processus interprétatif en profondeur. Nous rappelons ici que les interprètes ne travaillent habituellement vers leur langue B, qui est une deuxième langue parfaitement maîtrisée, que depuis leur langue A (langue maternelle, qui est la mieux maîtrisée), et jamais depuis leur langue C (la langue C est la langue passive, elle doit être parfaitement comprise mais l'interprète ne la maîtrise pas suffisamment pour en faire un usage actif).

On peut schématiser la situation en disant que la question revient à savoir si l'économie réalisée en effort de compréhension compense ou non le surcroît d'effort requis par la production dans la langue B. C'est pour cette raison que dans le contexte de ce mémoire, les modèles ne seront abordés que dans la mesure où ils éclairent cette question.

1.1.. Les concepts en jeu

1.1.1. La directionnalité

1.1.1.1. Comment définir la langue B ?

Selon les critères de l'AIIIC, communément admis par la profession, une langue B est une deuxième langue parfaitement maîtrisée, aussi bien du point de vue de la compréhension que du point de vue de la production. Selon l'ESIT, « La langue B se différencie de la langue A par un vocabulaire moins riche, une trace d'accent et une moindre élégance d'expression. Il faut cependant comprendre les nuances en langue B aussi bien qu'en langue A. L'interprète doit pouvoir, fût-ce moins parfaitement, tout exprimer en langue B. La langue B doit être un

moyen d'expression rapide et précis (Définition fournie sur le site web de l'ESIT : http://www.univ-paris3.fr/09067673/0/fiche___formation/&RH=1257522045619) ».

Le caractère définitoire et normatif de ces définitions est difficile à établir.

Celle de l'AIIIC, si l'on excepte l'utilisation de l'adjectif « deuxième » qui laisse supposer une hiérarchie entre la langue A et la langue B, ne caractérise par réellement la langue B par rapport à la langue A. Quant à la définition de l'ESIT, elle fait référence à une hiérarchie interne, propre à l'interprète lui-même, à moins que ce ne soit à une norme indéfinie commune à une population linguistique. Mais que dire de ces excellents interprètes qui conjuguent, à une langue A bien entendu parfaitement maîtrisée, une langue B au vocabulaire extrêmement fourni et parfois même un accent inexistant ?

1.1.1.2. Quelle est la différence entre un bilingue et un biactif ?

Selon Grojean (1997), une personne bilingue est une personne qui utilise deux langues au quotidien, sans forcément avoir une maîtrise égale et parfaite des deux, cette maîtrise étant fonction du contexte de l'utilisation de chacune des langues.

Si l'on considère que sur le plan purement linguistique, la langue B est parfaitement maîtrisée, qu'est-ce qui permet, dans le contexte de l'interprétation professionnelle, de faire la différence entre un excellent biactif, c'est-à-dire un interprète qui maîtrise une deuxième langue au point de pouvoir en faire usage en cabine pour faire le retour, et un bilingue « parfait », c'est-à-dire une personne qui a deux langues maternelles qu'elle maîtrise à la perfection, sinon l'accent ? Il est vrai que l'accent est un critère de performance linguistique à part entière et qu'il peut affecter la compréhension et la communication autant, voire plus dans certains cas, que des problèmes syntaxiques ou grammaticaux. Il est également vrai que les interprètes de l'AIIIC qui ont participé à l'enquête de Bühler (1986) ont reconnu que l'accent avait un impact décisif sur leur évaluation des prestations de leurs collègues. En effet, il a été classé au septième rang sur 16 paramètres de qualité proposés par l'auteur de la recherche, devant la fluidité et la qualité de la voix. Ceci n'est toutefois pas corroboré par les enquêtes menées auprès des utilisateurs (Moser, 1996, Donovan, 2005, entre autres). Par ailleurs, dans un texte démontant les « mythes » sur le bilinguisme, Grosjean (2010) indique clairement que l'accent n'est absolument pas un critère d'évaluation du degré de bilinguisme et met en avant le fait que de nombreux bilingues « parfaits » (balanced bilinguals) ont un accent lorsqu'ils s'expriment dans l'une de leurs langues. Cet écart montre bien que les interprètes ne sont sans doute pas

les seuls à être bien placés pour décider des critères de performance. Les cas de figure sont nombreux : une personne qui a vécu très jeune au contact de deux langues, qui les parle toutes deux sans accent, mais dont l'expression est légèrement moins bonne dans l'une des deux langues, ou qui se sent légèrement moins à l'aise dans une langue que dans l'autre, est-elle bilingue ou biculturelle ? Quels seraient les critères d'évaluation ? Les variations interindividuelles dans le domaine des compétences linguistiques en général et de l'interprétation en particulier sont immenses. Peut-on s'appuyer uniquement sur l'existence d'un différentiel entre les deux langues d'une même personne pour déduire qu'elle n'est pas bilingue – ce qui peut avoir des conséquences pratiques sur son travail d'interprète – alors que sa langue « inférieure » peut-être de qualité égale, sinon meilleure, que celle d'une personne dont c'est la langue maternelle ? Les éléments discriminants objectifs sont rares et leur pertinence n'est pas établie. Peut-on s'appuyer sur l'âge de l'apprentissage, selon la théorie de la période critique, en gommant ainsi les efforts personnels et les particularités interindividuelles ? Il n'est pas justifié de partir des corrélats neurologiques identifiés pour les langues autres que la langue maternelle pour définir ce qu'est une langue A et ce qu'est une langue B pour l'interprétation. Imaginer une classification des interprètes, ou des candidats aux formations en interprétation à partir d'images fonctionnelles de leur cerveau s'apparenterait plus à un roman futuriste qu'à une réelle possibilité ouverte par les progrès technologiques et médicaux ! Comme on peut le constater, les définitions qui ont cours actuellement, et qui peuvent paraître évidentes lorsqu'il existe un écart significatif entre le niveau de maîtrise de la langue maternelle et celui de la deuxième langue, perdent leur caractère définitoire lorsqu'on est en présence d'individus possédant une grande maîtrise de leurs langues actives.

1.1.1.3. La directionnalité : approches théoriques et points de vue

En dépit du fait que les propos se sont considérablement nuancés, grâce notamment au tournant « scientifique » dans la recherche en interprétation, on peut encore dire aujourd'hui qu'il y a deux positions dominantes qui s'affrontent lorsqu'il s'agit de l'interprétation vers la langue B. D'abord, l'école de l'Ouest dont le postulat de départ s'exprime dans cette phrase de Danica Séleskovitch : « On peut affirmer qu'à qualité égale d'interprète, l'interprétation en A (langue maternelle) est toujours supérieure à l'interprétation en B (langue acquise) » (Séleskovitch, 1968). Ensuite l'école dite « russe », représentée notamment par Dennisenko (1989) et Chernov (1992), et dont les tenants estiment que la balance penche en faveur de l'interprétation vers la langue B étant donné que cette direction garantit une compréhension

parfaite de l'original, pré-requis essentiel lorsqu'il s'agit de le transmettre fidèlement. Dans un article consacré aux moyens de communication extra-verbales en interprétation et de leur influence sur la directionnalité, Seele explique que dans la mesure où le discours oral comprend aussi des composantes non-verbales qui peuvent être tout aussi chargées de sens que les composantes verbales, et qu'elles peuvent facilement échapper à un interprète qui traduit depuis une langue acquise, la balance pourrait, encore une fois, pencher en faveur de l'interprétation vers la langue B (Seele, 2005). Il est toutefois notable que le débat en lui-même n'est plus réellement alimenté par de nouveaux arguments et vit une espèce de point mort qui est certainement dû, pour une part, aux difficultés purement scientifiques qui se posent lorsqu'il s'agit de montrer une corrélation entre directionnalité et qualité, ainsi qu'au fait que dans les faits, l'interprétation vers la langue B est une réalité inévitable. A cet égard, il est remarquable que les interventions qui ont eu lieu à l'occasion du Forum organisé par l'EMCI à propos de l'enseignement de l'interprétation vers la langue B ne prennent pas réellement parti mais se contentent souvent de relever les difficultés propres au retour et/ou à son enseignement et les moyens d'y remédier.

1.1.2. La qualité

La question sous-jacente à celle du choix de la direction en interprétation est donc celle de la qualité, qui lui donne tout son sens. Il est vrai que, souvent, la question est posée en termes d'optimisation des efforts mais il ne faut pas perdre de vue que l'objectif final est d'obtenir la meilleure performance possible ou plus précisément d'atteindre la meilleure qualité possible.

1.1.2.1. Mesurer la qualité

1.1.2.2. Qu'est-ce que la qualité en interprétation ?

A ce jour, la réflexion sur la question du retour et de son impact sur la qualité de l'interprétation continue de relever de la spéculation intellectuelle, en l'absence de preuves empiriques sérieuses prouvant l'une ou l'autre hypothèse, ou du moins, permettant de tirer des principes généraux, qui tiennent compte des variables citées plus haut. En effet, les variables du problème, déjà difficiles à circonscrire au départ, se heurtent à l'épineuse question de l'évaluation de la qualité. Le concept de « qualité » est un concept intrinsèquement et fondamentalement relatif, puisque ses composantes et leur importance varient selon les situations et selon le point de vue (orateurs, auditeurs, collègues, employeurs) (Gile, 1995).

La quadrature du cercle de l'évaluation de la qualité en interprétation est la suivante : le critère princeps est la fidélité à l'orateur. C'est ce qui ressort en tout cas de la plupart des études menées auprès d'usagers (Bühler, 1986; Kurz, 1989, 1993, 1994, 1996 ; Moser 1996). Or, ce critère, contrairement à ce qui se passe dans d'autres domaines, ne peut être évalué par le consommateur, puisque par définition, il ne comprend pas la langue de départ (ibid.). Les dispositifs expérimentaux présentent des difficultés intrinsèques confondantes, comme par exemple la sensibilité des auditeurs aux erreurs (dans les montages où les évaluateurs comprennent les deux langues) ou encore la difficulté d'interpréter certaines données contradictoires (mauvaise notation chiffrée et bonne appréciation données par un évaluateur pour la même prestation par exemple) (Gile, 1995). De plus, il semblerait que l'importance accordée aux différents critères identifiés par les utilisateurs varie avec le type de réunion, l'âge des utilisateurs ainsi que le sexe comme l'a révélé l'étude effectuée pour le compte de l'AIIIC en 1993-1994 (Moser, 1996). La question qui se pose dès lors lorsqu'il s'agit d'évaluer la qualité d'une interprétation, ou encore, et à plus forte raison, de comparer deux interprétations, est la suivante :

Dans le contexte qui nous occupe, que peut-on mesurer, qui doit évaluer la prestation et comment ?

Les premières recherches visant à évaluer les prestations ont été conçues par des chercheurs issus de disciplines tierces (Barik, 1969 ; Gerver, 1976) et présentaient des problèmes de validité considérables : textes utilisés très éloignés des textes habituellement interprétés, recours à des non-professionnels (étudiants en interprétation, simples bilingues) ou encore à des interprètes ne travaillant pas dans leurs langues habituelles. Aujourd'hui encore, il est quasiment impossible de contrôler les variables en conditions réelles. En effet, il est très difficile de mener une étude observationnelle dans le cadre d'une conférence ou d'une réunion en garantissant par exemple que tous les interprètes travaillent dans les mêmes conditions. Il est également difficile de comparer les prestations de deux groupes en situation réelle, sauf à organiser deux cabines pour une même langue. Les variables sont relativement contrôlables en situation expérimentale, mais se pose alors un problème de validité : en effet, si les expériences se font dans des conditions qui sont loin des conditions réelles, comment pourraient-elles rendre compte du processus ?

La reproductibilité, qui est elle aussi un critère de validité s'agissant des études expérimentales, semble difficile à vérifier dans le contexte de l'interprétation, toujours pour

des raisons de contrôle des variables. Certes, les technologies audio et vidéo permettent d'utiliser le même matériel, mais d'aucuns diront qu'il ne s'agit pas là des conditions habituelles de l'interprétation de conférence (l'orateur n'est pas réellement présent, il n'y a pas d'auditeur).

1.1.2.3. Quelle évaluation ?

La question de l'évaluation de la prestation est également complexe. Qui est à même de noter la qualité d'une interprétation ? L'utilisateur, qui est le principal intéressé mais qui ne peut évaluer lui-même le critère qu'il identifie comme étant le plus important, à savoir la fidélité ? Un professionnel de l'interprétation, certes compétent pour évaluer la fidélité, mais dont les préoccupations peuvent être éloignées de celle de l'utilisateur (Moser, 1996) ?

Il y a également d'autres difficultés, du fait des particularités du métier et des intérêts des différentes parties prenantes. Les interprètes sont en effet souvent très réticents lorsqu'il s'agit de se prêter à des expériences qui impliquent l'enregistrement de leurs performances. Gile évoque d'ailleurs la vulnérabilité tant psychologique que professionnelle des interprètes (Gile, 1995). En effet, leur carrière dépend très largement de leur réputation, aussi bien auprès de leurs collègues que de leurs donneurs d'ouvrage, qu'ils soient institutionnels ou privés. Lorsque ces obstacles sont surmontés, d'autres problèmes se posent, liés, ceux-là, aux critères à retenir pour évaluer une prestation. Comment, par exemple, faire la part entre une omission réfléchie et voulue qui sert la communication et une autre qui est effectivement un manquement au vouloir-dire de l'orateur ? Gile (1995) énumère tous les acteurs qui sont potentiellement amenés à évaluer la prestation de l'interprète. Dans un article consacré à l'évaluation de la qualité (Kalina 2005), l'auteur insiste également sur le caractère relatif de la notion de qualité et examine plusieurs points de vue ainsi que plusieurs types d'interprétation. Quant à Moser-Mercer (2008), elle avance la notion de « qualité optimale » de l'interprétation dans des conditions données, ce qui met une fois de plus en relief le caractère relatif et variable de la notion. Ces « mises à plat » successives mettent bien en évidence les difficultés méthodologiques qui se posent dès qu'il s'agit de concevoir un dispositif pour mesurer la qualité dans un contexte donné.

En effet, l'orateur peut être considéré comme un référent principal, puisqu'il constitue une sorte d'autorité ultime lorsqu'il s'agit de déterminer son vouloir-dire. Mais peu d'orateurs

sont capables de suivre une interprétation au fur et à mesure qu'ils parlent et même s'il était possible de contourner cette difficulté, en faisant écouter aux orateurs des interprétations de leur intervention dans le cadre d'un dispositif expérimental, on peut légitimement craindre un manque d'impartialité de la part d'un orateur qui risque de ressentir chaque omission, chaque reformulation, comme une trahison. S'il est vrai qu'on peut demander aux orateurs si le sens de leurs paroles a été préservé, on ne peut garantir que la distinction entre le fond et la forme, entre le mot et le sens, soit effectivement prise en compte. Il serait peut-être intéressant, dans ce contexte, de remplacer la notion de « sens », par la notion « d'intention ».

Les délégués qui comprennent la langue de départ et dont la langue d'arrivée est la langue maternelle peuvent à première vue constituer une catégorie privilégiée d'évaluateurs, mais de manière générale, ils n'écoutent pas l'interprétation, ce qui rend leur participation aux enquêtes difficiles. D'autre part, leur manque de familiarité avec les techniques de l'interprétation et le travail de l'interprète, ainsi que leur méconnaissance de l'objectif de l'interprétation, à savoir, transmettre le message de l'orateur coûte que coûte afin d'assurer la bonne communication dans une situation de travail donnée, pourrait les faire tomber dans les mêmes travers que l'orateur-évaluateur (attachement excessif à la forme), à un degré certes moindre.

Quant aux délégués qui n'écoutent que la langue d'arrivée, ils sont les véritables usagers de l'interprétation, et lorsqu'on évoque la qualité de l'interprétation, on parle de les satisfaire et de servir leur travail au mieux. Mais dans la mesure où ils n'ont aucun accès au discours de départ, leur évaluation de la qualité repose sur des éléments qui sont sans rapport avec la fidélité réelle de l'interprète à l'orateur, à savoir son assurance, sa fluidité, le caractère agréable de sa voix, la qualité de son style. Ils peuvent toutefois se rendre compte de certaines erreurs lorsque le discours de l'interprète est en contradiction avec ce qu'ils savent déjà, dans un domaine qu'ils maîtrisent. Il existe également une autre limite qui est une conséquence du fait que tous les délégués (ainsi que les orateurs) n'ont pas nécessairement les mêmes besoins ni les mêmes attentes en termes de précision, d'exhaustivité et de pertinence terminologique. Une réunion de haut niveau qui porte sur une question de santé publique peut regrouper différentes catégories de décideurs, et il va sans dire que les attentes des politiques par exemple, seront très différentes de celles des médecins.

On pourrait être amené à en conclure que les évaluateurs les plus aptes de la qualité d'une prestation sont les interprètes eux-mêmes. Sur le terrain, il est difficile de demander à un

interprète d'écouter l'original et l'interprétation en même temps et de faire une évaluation rigoureuse, pour diverses raisons. D'abord, l'effort que cela requiert est important : l'interprète-évaluateur n'est lui-même pas à l'abri d'une incompréhension, d'une erreur, d'une baisse d'attention etc. De plus, rien ne permet d'affirmer que cette évaluation se fait selon des critères strictement objectifs. Les interprètes peuvent également manquer d'impartialité, étant donné qu'ils sont à la fois juges et parties et qu'ils peuvent être tentés de se comparer aux interprètes qu'ils évaluent. D'autre part, peu d'interprètes accepteraient de se prêter à l'exercice, aussi bien les évaluateurs potentiels que les évalués (Gile, 1995). Sans compter que le fait de savoir qu'ils vont être évalués peut considérablement affecter la prestation des interprètes, en augmentant leur stress, par exemple. Le fait qu'ils ignorent souvent ce qui va être évalué, et comment, peut aussi renforcer leur réticence (Gile, 2005). Mais dans le cadre qui nous occupe, une des solutions possibles passe par un dispositif expérimental où il est possible d'enregistrer une prestation pour la faire écouter, voire la faire réécouter : dans ce cas, les problèmes qui peuvent se poser sont tout autres. Des études ont mis en évidence de grandes différences entre les évaluations de différents interprètes pour une même prestation (Bertone, 1989)¹. En effet, même si les interprètes sont à même de faire la différence entre les choix stratégiques et ce qui relève de la véritable omission ou de l'erreur de sens, ils ne sont pas à la place du délégué qui dépend de l'interprétation. Par conséquent, leurs critères d'évaluation peuvent être biaisés et ce biais ne peut être corrigé dans le cadre d'un dispositif expérimental.

1.2. Répercussions de la directionnalité sur le processus de l'interprétation

Alors que l'approche cognitiviste gagne du terrain dans la recherche en interprétation et que les tentatives de modélisation se multiplient, on peut se demander en quoi le changement de direction affecte le processus de l'interprétation en tant que tel.

La charge cognitive fait référence à la quantité d'information ou de tâches que le cerveau doit accomplir. La théorie qui sous-tend cette notion suppose que la capacité de traitement du cerveau durant un laps de temps donnée est finie. La répartition différente de la charge

¹ Citation indirecte, article en espagnol, cité dans Gile, 1995. BERTONE, L. 1989 Spanish, EN TORNO DE BABEL. Estrategias de la interpretación simultánea, Buenos Aires: Hachette

cognitive selon la direction affecte naturellement le processus de l'interprétation (Gile, 2005). Selon Gile (1995, p92), « Les modèles d'efforts de l'interprétation se fondent sur l'idée que les opérations mentales qui interviennent dans celle-ci sont consommatrices de capacité de traitement ». Ainsi, la tâche de l'interprète est décomposée en opérations mentales qui nécessitent chacune une certaine capacité. Lorsqu'on change de direction, la capacité de traitement allouée à chaque « effort » est modifiée, dans des proportions qui ne sont pas encore établies. Ceci est susceptible d'avoir un impact sur le résultat final de l'interprétation. Dans l'état actuel des connaissances (et des modèles), il n'est pas envisageable de collecter des informations sur les répercussions de la directionnalité autrement que de manière empirique. Quelques expériences significatives seront évoquées dans cette partie, en attendant d'être abordées de manière plus développée et plus significative dans la deuxième partie.

1.2.1. Problématiques actuelles

Les divers travaux expérimentaux (Tommola & Laakso , 1997 ; Tommola & Heleva, 1998; Rinne et al. 2000) qui ont été menées sur cette question ont mis en évidence de très nombreuses variables (fidélité propositionnelle, degré d'activation cérébrale), permettant de nuancer considérablement le propos, aussi bien du point de vue de l'école de Paris, qui accorde la priorité à la qualité linguistique de la restitution, que de celui de l'école russe, qui considère que c'est la compréhension qui prime. Les arguments et les preuves empiriques avancés ne permettent pas de trancher et achoppent sur des questions qui n'ont pas encore trouvé de solution, comme par exemple :

“The most obvious question that comes to mind is whether all other things being equal, there is a large difference between the amount of processing capacity required for speech comprehension and the amount of processing capacity required for speech production.”(Gile, 2005, p12).

D'autre part, ces résultats sont rarement mis en rapport avec les résultats des études en imagerie, peu nombreuses il est vrai.

Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, il faudrait être à même de mesurer la différence de qualité entre des interprétations vers la langue A et vers la langue B dans des conditions expérimentales valides en réduisant autant que possible les variables de dérangement. Une

telle démarche pose d'emblée la problématique des critères de qualité, qui est comme nous l'avons vu un écueil par définition.

Des interprètes-chercheurs ont entrepris de mener des enquêtes et d'organiser des expériences qui portaient plus ou moins explicitement sur le lien entre qualité (de manière globale ou à travers une de ses composantes, le plus souvent la fidélité) et directionnalité. Une étude systématique de ces travaux sera effectuée dans une deuxième partie de ce mémoire. Dans cette partie, nous nous contenterons de citer quelques exemples qui mettent en évidence les principaux « points d'impacts » de la directionnalité sur le processus d'interprétation.

1.2.1.1 Evaluation par les utilisateurs

Dans ce le contexte de la directionnalité, l'évaluation occupe évidemment une place centrale. Daniel Gile (2002) relève la difficulté qu'il y a à compiler et à interpréter les données récoltées à l'issue des expériences destinées à évaluer la satisfaction d'utilisateurs de l'interprétation consécutive :

« Les évaluations étant trop uniformément positives, il n'a pas été possible de tirer beaucoup de conclusions de cette étude, si ce n'est deux choses :

- Premièrement, les délégués étrangers (américains), très minoritaires, ont dans l'ensemble évalué l'interprétation bien au-dessus des délégués 'locaux' (français). Sans pouvoir se prononcer sur une éventuelle différence qualitative entre l'interprétation vers l'anglais et l'interprétation vers le français, Gile propose l'hypothèse d'une tendance de l'utilisateur à être plus indulgent vis-à-vis de l'interprétation quand il en dépend, étant minoritaire dans une réunion dans un pays étranger.

- Deuxièmement, plusieurs délégués ont estimé plutôt mauvaise la qualité de la voix, du rythme et de l'intonation des interprètes, et leur ont pourtant accordé une bonne évaluation générale. Gile en tire la conclusion que dans ce cas précis, ces paramètres liés à la présentation vocale du discours d'arrivée n'ont pas pesé bien lourd sur l'évaluation générale. Cette constatation s'accorde avec des résultats de Kurz (1989, 1993) sur les attentes des utilisateurs. » Selon le même article, une autre étude, menée par Meak (1990) se heurte aux mêmes difficultés *« et aussi « [...] les desiderata en matière de débit sont variés et ne font pas apparaître de tendance claire »*. L'article cite également l'exemple de Marrone : *« Marrone (1993) enchaîne avec une étude portant aussi bien sur les attentes que sur les réactions lors d'une conférence sur le droit constitutionnel, interprétée en consécutive [...] A*

noter une grande hétérogénéité chez les 87 répondants. » Il s'agissait d'interprétation consécutive depuis l'allemand vers l'italien. Il est à noter que l'auteur lui-même interprétait durant cette conférence, ce qui le rend à la fois juge et partie, et ne peut que nuire à la validité de son expérience.

Dans une étude portant sur l'interprétation dans les conférences médicales (Galli, 1991), aucune différence dans l'évaluation de la performance n'a pu être constatée entre l'interprétation vers la langue A et l'interprétation vers la langue B. Dans une autre étude conduite par Donovan (2002a) et visant cette fois à évaluer la satisfaction des usagers vis-à-vis de l'interprétation vers la langue B, les résultats n'ont pas montré une corrélation claire entre niveau de satisfaction et directionnalité. En effet, si certaines interprétations vers la langue B ont été particulièrement mal notées, d'autres ont au contraire été particulièrement bien notées (Donovan, 2002a). L'auteur a également rencontré des difficultés de formulation du questionnaire, dans la mesure où beaucoup d'usagers étaient peu ou pas sensibles à la distinction entre langue A et langue B. Ce point particulier est susceptible de susciter des réserves. On peut en effet se demander si le fait de divulguer l'objectif de l'étude à l'utilisateur n'est pas susceptible de fausser sa réponse. Dans un article portant sur l'enseignement de l'interprétation simultanée vers la langue B, Donovan se réfère aux enregistrements de l'étude citée ci-dessus et fait remarquer qu'en cas « d'incidents » (omissions, phrases incomplètes, manque de cohérence), la « gravité » était supérieure dans les cas où l'interprétation avait lieu vers la langue B (Donovan 2005). Fernando, quant à elle, a choisi un dispositif à mi-chemin entre l'observation et le montage expérimental (Fernando 2002). Elle a choisi d'organiser une simulation de réunion et d'enregistrer les performances de trois interprètes ayant un niveau d'expérience différent, pratiquant pas ou peu le retour, ceci sciemment, afin d'avoir un point de vue privilégié sur les difficultés immédiates que pose le retour. L'auteur postule, à la lumière des résultats obtenus, que les contraintes du retour annulent largement ses bénéfices dans la mesure où elles peuvent nuire à la compréhension du discours de départ, même s'il est dit dans la langue maternelle de l'interprète.

Ces quelques exemples montrent bien la difficulté qu'il y a à inférer des conclusions à partir de données observationnelles et/ou introspectives, notamment en raison du nombre de variables.

1.2.1.2. Montages expérimentaux

Pour tenter de pallier ce problème, des chercheurs, issus de l'interprétation ainsi que d'autres domaines, ont entrepris d'effectuer des études expérimentales. Étant donné que la question de la directionnalité se pose avec une acuité particulière dans le contexte de la formation des interprètes, de nombreux articles et la plupart des expériences menées sur le sujet sont le fait d'enseignants et de responsables de formation qui tentent de répondre à des questions comme : qu'est-ce qu'une langue B, faut-il enseigner l'interprétation vers la langue B et si oui, comment ? De même, la plupart des expériences qui ont été menées ont concerné des étudiants en interprétation. Leurs résultats ne peuvent donc être extrapolés à la pratique professionnelle de l'interprétation.

Dans une expérience menée avec des étudiants en interprétation (Tommola & Laakso, 1997), Tommola et Laakso, de l'université de Turku, ont conçu un montage expérimental afin de mesurer les effets de ces trois variables sur la fidélité de l'interprétation. La directionnalité n'a pas affecté les résultats de l'analyse propositionnelle. Il est également notable que lorsque le texte n'était pas segmenté, les résultats étaient légèrement supérieurs lorsque l'interprétation avait lieu vers la langue B. Les auteurs ont abouti à la conclusion que l'effet de la directionnalité n'était pas statistiquement significatif.

Toutefois, cette expérience n'évaluait que la fidélité au contenu, qui n'est qu'une des nombreuses composantes possibles de la qualité et ne peut prétendre donner la mesure des effets de la directionnalité sur la qualité en tant que telle, même si les auteurs rapportent qu'ils ont constaté une forte corrélation entre fidélité et qualité ressentie. Il est également à noter que les participants étaient étudiants, certes avancés, et qu'à ce titre, leurs performances sont un peu plus dépendantes de leur bonne compréhension, comme le note Kalina (2005).

Une autre étude, de Donovan cette fois, tente d'établir un lien entre directionnalité et difficulté (Donovan 2002b). Les participants comptaient des étudiants et des interprètes professionnels. Cette perspective est particulièrement intéressante dans le contexte qui nous occupe, dans la mesure où cette piste est régulièrement évoquée par les interprètes et par les chercheurs. En effet, dans l'étude citée ci-dessus, Tommola et Heleva se demandent si l'interprétation vers la langue B ne serait pas supérieure à l'interprétation vers la langue A (« *Particularly if the text to be interpreted is technical rather than general in content it is possible that A to B direction can produce more satisfactory results* »). Le dispositif consistait à faire interpréter deux textes à deux groupes d'interprètes (étudiants et professionnels). Les

textes étaient divisés en deux parties, l'une d'elle s'effectuait sans préparation, et l'autre avec une préparation préalable. Si les effets de la directionnalité étaient en moyenne clairement en faveur de l'interprétation vers la langue A en ce qui concerne la qualité de l'expression, surtout en ce qui concerne les textes interprétés sans préparation, l'auteur rapporte une intervariabilité individuelle importante, y compris pour cette variable, et indique qu'aucune tendance claire en faveur d'une direction ou d'une autre n'a pu être dégagée à partir des données collectées.

1.2.1.3. Neurosciences

Une étude menée par *Rinne et al.* (2000) sur des interprètes de la cabine finnoise travaillant au parlement européen et effectuant le retour a révélé que :

Translating into the non-native language (English), on the other hand, yielded more extensive activation increases in and around the above-mentioned left frontal regions. In addition, left inferior temporal activity was observed.

Une deuxième étude, publiée deux ans plus tard met en évidence la même activation étendue pour la langue B, même lorsqu'il s'agit de shadowing (Tommola, Laine, Sunnari, & Rinne ; 2000/01).

On serait spontanément tenté d'en conclure que cet "effort supplémentaire" implique forcément une qualité moindre du retour comparé à l'interprétation vers la langue maternelle. (Moser-Mercer, 2010). Cela dit, rien ne nous permet d'affirmer, du moins pour l'instant, qu'une consommation supplémentaire de ressources ou une différence constatée au niveau de ces ressources influe de manière significative sur la qualité de l'interprétation.

Toutes les études évoquées n'ont donc pas abouti à des résultats significatifs et certaines d'entre elles présentent des défauts dans la conception du dispositif expérimental, notamment en ce qui concerne le contrôle des variables. Elles ont cependant un grand mérite, celui d'établir de manière définitive la complexité de la question et de tordre le cou aux positions tranchées, aussi bien celles qui sont en faveur de l'interprétation vers la langue A que celles qui privilégient l'interprétation vers la langue B.

1.2.2. Les données du problème

1.2.2.1. Le processus et ses modélisations

Gile (2005) résume la problématique d'un point de vue cognitif et relève la plupart des variables susceptibles d'avoir une influence sur la production en langue B. Il s'agit de variables propres au langage ainsi que de variables propres à des paires de langue. L'interprétation étant un processus, sa compréhension et son exploration peuvent passer par une modélisation. Setton met en avant l'utilité des modèles qui dépassent la simple représentation graphique ou schématique. En effet, un modèle a pour vocation non seulement de visualiser le fonctionnement d'un processus, mais permet aussi de se rendre compte des implications d'une théorie, de la développer, d'élaborer de nouvelles hypothèses (Setton, 2003).

Les tentatives de modélisation du processus de l'interprétation simultanée sont nombreuses et relèvent de points de vues différents et d'approches différentes (Gerver, 1976 ; Moser, 1978). Dans le cadre de ce mémoire, nous avons choisi le « modèle d'effort » de Daniel Gile comme trame de lecture, en raison de sa simplicité et du lien direct qu'il établit avec la question de la capacité de traitement de l'interprète. Ce modèle a clairement des limites, de l'avis même de son auteur qui reconnaît que certaines des composantes de son modèle peuvent se chevaucher ainsi qu'au regard des dernières recherches (Setton, 2003 ; Seeber, 2007). Setton estime d'ailleurs qu'il ne s'agit pas réellement d'un modèle, mais plutôt d'un principe sur lequel des modèles peuvent être bâtis : « *Despite their name, the Effort Models do not constitute a 'model' in the complete sense, but are more in the nature of a claim on which a model might be built with additional, more direct evidence, possibly from on-line physiological testing of attention saturation* » (Setton 2003, p12).

1.2.2.2. Le modèle d'effort

Selon ce modèle élaboré par Daniel Gile, les principales composantes de l'acte d'interpréter sont les suivantes :

- L'écoute et l'analyse (ici, L pour *listening and analysis*)
- La production du discours (P)
- L'effort de mémoire à court terme (M)

- Une composante de coordination (C)

La somme de la capacité de traitement (PC, *processing capacity*) nécessaire à l'accomplissement de chacune de ces tâches, ne doit pas dépasser la capacité disponible au total, au risque de voir baisser la qualité de l'interprétation puisque certaines tâches ne bénéficieront pas des ressources nécessaires à leur bonne exécution. On peut par exemple imaginer que si la capacité accordée au contrôle auditif est trop importante, celui-ci peut se faire au détriment de l'écoute, provoquer des pertes d'information et affecter ainsi le principal critère de qualité, c'est-à-dire la fidélité.

Il faut également que la capacité disponible soit suffisante pour accomplir la tâche qui se présente à un instant t.

Lorsque cette trame de lecture est appliquée à la problématique du retour, on s'aperçoit que l'élément décisif est la différence entre la capacité requise pour la production (P) et celle requise pour l'écoute et l'analyse (L).

Il est difficile de mesurer de manière directe et non intrusive la capacité requise pour chacune de ces tâches. En effet, des dispositifs basés sur la mesure indirecte de la charge cognitive supplémentaires peuvent être imaginés, avec un système de « finger tapping » par exemple, mais ces dispositifs sont intrusifs, c'est à dire qu'ils affectent le processus qu'ils cherchent à mesurer (Tommola & Lindholm, 1995), sans compter le fait qu'il peut exister des variations individuelles, ce modèle hypothétique peut faire pencher la balance en faveur de l'une des deux options selon le parti pris du « chercheur ». Si l'on considère que la production (P) absorbe une capacité très supérieure à l'écoute et à l'analyse (L), il est évident qu'on « économise » de la capacité de traitement (PC) en travaillant vers la langue A, ce qui a pour effet d'optimiser la qualité de l'output. Dans le cas contraire, c'est à dire si l'écoute (L) absorbe une plus grande part de la capacité de traitement que la production (P), il devient plus avantageux de travailler vers sa langue B. Dans son article, Gile (2005) illustre son propos en effectuant le calcul à partir de deux hypothèses défendues par deux auteurs : Tanaka, qui estime que la compréhension consomme 30% de la capacité disponible contre 70% de la production (Tanaka, 1991)² et Goldman-Eisler³ qui estimait que la compréhension est plus

² Citation indirecte, article disponible en japonais uniquement, cité à des fins d'illustration : Tanaka, M. (1991). Puro no tsuuyakusha he no intaabyuuhoukoku to montereedaigakudaigakuin (Monterey Institute of International Studies) no tsuuyakukougijijou (Report on interviews with professional interpreters, and interpreter training at the Monterey Institute of International Studies), in Sh. Watanabe (Ed). *Gaikokukyouiku no ikkan to shite no* Mémoire MA – ETI / UNIGE Samar Haidar 22

« consommatrice » de capacité que la production (P) (source). Les données d'observation et d'introspection penchent en faveur du fait que la production (P) nécessite plus de ressources que l'écoute (L), comme en témoigne la préférence quasi-générale des interprètes pour l'interprétation vers leur langue maternelle, documentée notamment dans une enquête réalisée dans le cadre des conférences et réunion de l'OCDE (Donovan, 2002a). Toutefois, ces modèles postulent des taux fixes et ne prennent pas en compte le fait que (L) diminuerait, sans doute de manière significative, en toute logique, si l'écoute se faisait depuis la langue maternelle. Tout se jouerait alors sur la manière dont (L) et (P) se compensent, toutes choses étant égales par ailleurs. On peut imaginer que les « économies » réalisées sur (L) lorsque l'interprète travaille depuis sa langue maternelle compensent plus ou moins la surconsommation occasionnée par la production dans la langue B. Dans le modèle qu'il propose, Gile intègre le contrôle auditif dans l'effort de Mémoire (M). Il pourrait toutefois être judicieux de décomposer la variable Mémoire (M) afin de faire du contrôle auditif (F pour Auditive Feedback) une variable séparée, car il est probable que ce « poste » est particulièrement important pendant le retour et qu'il n'évolue pas nécessairement comme (M) selon les facteurs qui l'influencent. On peut très bien imaginer qu'un interprète tente de soulager sa mémoire en faisant à dessein des phrases très courtes afin de pouvoir consacrer plus de capacité à la qualité de sa production en langue B. Mais on peut également postuler que le travail de restructuration que cela nécessite représente un effort supplémentaire en comparaison à une démarche plus linéaire.

Quelques-unes des expériences qui ont été mises en place pour tenter d'étudier les caractéristiques du retour semblent indiquer que l'aisance au niveau de la compréhension ne compense nullement l'effort fourni pour d'interpréter vers sa langue B (Fernando, 2002) même si la pratique et la mise en place de stratégies spécifiques peuvent améliorer les performances (Dejean, 2005).

D'autre part, les variables en présence, notamment la répartition de la charge cognitive, ne sont pas directement mesurables en l'état actuel des connaissances. A ces inconnues viennent s'ajouter des variables parasites « intrinsèques » propres aux langues, à la combinaison linguistique, aux idiosyncrasies de l'interprète ainsi que des variables extrinsèques (rapidité,

tsuuyakuyousei no tame no kyouikunaiyouhouhou no kaihatu ni kansuru sougoutekikenkyuu (A synopsis of interpreter training methods development in relation with language training), Unpublished report to the Japanese Ministry for Education. 91-105.

³ Citation indirecte, Gile, 2005, p13.

idiosyncrasies de l'orateur, type de discours) qu'on peut s'efforcer de contrôler dans le cadre d'une expérience en laboratoire

Une étude réalisée par Al-Salman et Khanji a mis en évidence le fait que la plupart des interprètes arabophones effectuant un retour vers l'anglais avaient souvent une préférence pour le retour. Cette préférence a été corroborée par l'analyse des prestations (Al-Salman S. & Al-Khanji, R. ; 2002) qui a montré que les performances étaient meilleures vers la langue B, l'anglais dans ce cas précis. Cette étude pose un problème particulier qui n'est toutefois pas propre à la langue arabe. En effet, certaines langues, dont l'arabe, sont parlées principalement sous formes de dialecte ou de « langue familière », la langue « savante » ou soutenue étant réservée à des situations et à des contextes particuliers. C'est également le cas du chinois et du Russe. Dans ce cas de figure précis, l'interprète se trouve dans une situation particulière, un peu comme s'il avait deux langues B.

Les expériences évoquées dans cette partie seront reprises de manière plus détaillées dans la deuxième partie. Quant à leurs limites, elles feront l'objet de la troisième partie.

1.2.2.3 Aspects linguistiques

On peut raisonnablement postuler que toutes les combinaisons linguistiques ne sont pas égales devant le retour. Des éléments comme l'accent de l'orateur (même si cet élément n'est pas intrinsèque à une langue, on sait par exemple qu'il peut se poser avec beaucoup plus d'acuité et de fréquence pour des langues véhiculaires comme l'anglais, le français et l'espagnol) peuvent jouer en faveur du travail vers la langue B. En effet, il est plus facile pour un interprète de comprendre un orateur, s'il a un accent prononcé (qui peut être régional) ou s'il s'exprime mal, dans sa langue A plutôt que dans sa langue B. La structure syntaxique de la langue de départ (qui a un impact sur les possibilités d'anticipation) ou d'arrivée (qui a un impact sur les possibilités et les stratégies d'adaptation) peuvent rendre l'interprétation vers une langue B plus ou moins facile selon les cas, de même que la richesse lexicale de la langue de départ par rapport à la langue d'arrivée, qui peut induire une nécessité de paraphrase fréquente, ainsi que d'autres différences que nous n'aborderons pas en détail ici mais qui font qu'on ne peut sérieusement envisager de tirer des conclusions sur la notion de « retour » en général, sans égard aux langues qui composent la combinaison linguistique de l'interprète.

Dans cette partie, nous tenterons de répertorier les facteurs qui peuvent influencer la difficulté relative du retour.

1.2.2.3.1 Les mots

La première unité de sens à laquelle l'interprète est confronté lorsqu'il est à l'œuvre est le mot. Les caractéristiques des mots comme unité de sens ont donc vraisemblablement un impact sur le processus de l'interprétation et la répartition de la charge cognitive.

Comme le remarque justement Gile (1995, p.199), « les mots courts sont, du fait de leur absence de redondance interne, plus vulnérables que d'autres au bruit et aux baisses d'attention ». A ces éléments, on peut ajouter un risque accru de confusion par manque de possibilité de désambiguïsation. Cependant, les mots les plus courts sont les plus courants, alors que les mots qui comportent plusieurs syllabes sont utilisés plus rarement et sont donc plus difficile à comprendre (postulat de Flesh, 1948). Il convient cependant de remarquer que le postulat de Flesh a des limites puisqu'il existe des mots courants qui sont composés de plusieurs syllabes. Une autre manière de déterminer le degré de familiarité d'un mot est d'effectuer une comparaison avec des corpus existants ou avec des listes de références obtenues à partir des moteurs de recherche comme Google. On peut donc supposer que cet aspect peut influencer sur la qualité du retour dans un sens spécifique, même s'il est évident que dans le cas où l'on envisage l'interprétation vers une langue B, l'effort de désambiguïsation a lieu pour la langue A, ce qui devrait nécessiter moins d'effort. Pour certaines combinaisons linguistiques, il est possible que cela plaide en faveur d'un recours au retour. On peut imaginer par exemple que pour une langue hypothétique où les homophones et les mots courts sont fréquents et les redondances réduites (comme l'arabe par exemple), il vaudra mieux recourir à une personne ayant un retour solide qu'à une personne qui a l'arabe en langue B. Il n'existe pas d'étude sur cette question en ce qui concerne la langue arabe. Toutefois, dans le cadre d'une étude menée sur la langue japonaise, Gile rapporte que l'homophonie était perçue comme un obstacle à la compréhension par les japonais eux-mêmes, alors qu'elle pose nettement moins de problème dans les langues occidentales. Il existe des logiciels capables de répertorier ce genre de données et ils pourraient être utilisés pour évaluer le matériel utilisé dans le cadre d'un dispositif expérimental, mais il n'en demeure pas moins que l'homophonie ne représente pas forcément un obstacle systématique dans toutes les langues. De tels paramètres peuvent être également pertinents en ce qui concerne la production. On sait par exemple que le phénomène « TOT » (« tip of the tongue » - mot sur le bout de la langue) est plus fréquent pour les mots ayant peu de voisins phonologiques ou ayant une basse fréquence (Harley et Brown, 1998).

1.2.2.3.2. Les redondances grammaticales

Outre les redondances qui sont attribuables aux choix de l'orateur, chaque langue, de par sa syntaxe, présente un taux de redondance plus ou moins élevé (désinences, mots outils, pluriels, singuliers, féminins-masculins). S'il existe une différence marquée entre les langues de ce point de vue, cela change à nouveau vraisemblablement la donne par rapport à la question du retour. Encore une fois, il existe une profusion d'études en linguistique et de statistiques qui se rapportent à ces questions ; mais on ne peut conclure d'emblée que l'absence de redondances grammaticales représente systématiquement une difficulté pour l'interprétation.

1.2.2.3.3 Structure de phrases et anticipation

La structure syntaxique propre à chaque langue a une influence sur les possibilités d'anticipation de l'interprète. Elle diffère en effet entre les langues à structure SOV (sujet-objet-verbe) ou SVO (sujet-verbe-objet). Ces différences peuvent imposer des tactiques et stratégies différentes aux interprètes et influencer sur la difficulté de l'exercice aussi bien en cas d'interprétation vers la langue A que vers la langue B. Travailler à partir de l'Allemand, une langue où le verbe se trouve à la fin dans les subordonnées, vers une langue où le verbe se situe en début de phrase, exige de l'interprète un surcroît d'effort d'anticipation, ainsi que le choix de structures syntaxiques flexibles permettant de rectifier le tir en cas de mauvaise anticipation (Gile, 1995, 1999 ; Setton, 1999 ; Seeber 2001, 2007). Ce genre de problème se pose pour l'interprétation depuis le japonais, le turc et peut se poser également en arabe pour certaines constructions syntaxiques (phrases nominales, accumulation d'incises).

1.2.2.3.4 Eléments culturels

Certaines manières de s'exprimer qui sont propres à chaque langue nécessitent une bonne capacité d'interprétation au sens non linguistique du terme et un sens considérable du second degré. Cette question entretient un rapport certain avec celles de la directionnalité et du retour, étant donné qu'il y a un compromis à conclure entre limites de la compréhension et limites de l'expression. En effet, en dépit du fait qu'il est admis que la maîtrise d'une langue B doit être parfaite, nul n'est à l'abri d'un malentendu ou d'une incompréhension d'ordre non linguistique. Ainsi, une personne qui interprète depuis sa langue maternelle percevra toutes les nuances mais risque d'être confrontée à des problèmes lorsqu'il s'agit de les restituer, alors qu'une personne qui interprète depuis sa langue B risque de rater et/ou de mal comprendre certains éléments ou composantes culturelle, mais n'aura pas de limitations au

niveau de l'expression. De tels problèmes se posent avec plus ou moins d'acuité selon les langues et les cultures. Il est évident qu'ils seront plus importants dans le cadre d'une combinaison mêlant une langue orientale ou exotique et une langue occidentale que dans une combinaison qui ne comprend que des langues occidentales. Il ne faut pas non plus négliger les cas de figure où la langue maternelle, aussi bien maîtrisée qu'elle soit, a été acquise dans un milieu culturel différent de celui du pays de la langue en question, ce qui peut priver l'interprète d'une partie de sa compétence purement culturelle.

1.2.2.3.5. Différences liées à la production

Les langues présentent des différences au niveau de la flexibilité syntaxique. Cette dernière caractérise les langues flexionnelles, catégorie qui comprend aussi bien l'allemand que l'arabe et le finnois, et peut être un élément primordial lorsque les langues sont de structures différentes. En effet, lorsqu'on attend d'entendre les éléments sémantiques qui permettent de déterminer le vouloir-dire de l'auteur, les décisions stratégiques ne seront pas les mêmes selon ce qu'on désigne par la souplesse, c'est à dire la possibilité pour l'interprète de poursuivre son énoncé sans s'engager totalement dans un « sens » tant qu'il n'a pas identifié avec certitude le vouloir-dire de l'orateur. La souplesse au niveau de l'usage lexical, ainsi que la richesse lexicale des langues de travail, est également un élément important, notamment lorsqu'on débat du bien-fondé du travail en retour. En effet, une langue au vocabulaire riche et nuancé peut nécessiter plus d'effort de production lorsqu'on travaille vers une langue lexicalement plus pauvre, en raison de la nécessité de faire des paraphrases. Une autre dimension, soulevée notamment par Gile (1995, p. 204), est celle de la « longueur » relative d'une langue, c'est à dire le nombre de mots requis pour exprimer la même chose que dans une autre langue. Si l'on travaille depuis une langue « courte » vers une langue « longue », cela peut avoir un impact sur l'effort de mémoire à court terme, qui dans le cadre du retour, pourrait venir s'ajouter au surcroît d'effort nécessité par la production.

Nous pouvons, en termes un peu plus généraux, évoquer les écarts sur le plans lexical (racines communes) et syntaxique (ordre des données) entre les deux langues de travail. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que ce qui pourrait passer tout d'abord pour un élément facilitant le travail de l'interprète a un revers, à savoir une tentation renforcée pour le calque et le mot à mot. Les recherches qui tentent de mesurer l'impact de ces facteurs sur la performance sont rares pour ne pas dire inexistantes (Gile, 1995, p. 206).

Il existe également d'autres facteurs qui viennent limiter la possibilité de réfléchir à la question du retour en termes généraux sans tenir compte de spécificités qui ne sont pas liés à la maîtrise de la langue et qui relèvent des caractéristiques personnelles de l'interprète (connaissance du sujet, capacité, mémoire, niveau). Il est difficile de déterminer l'influence de ces paramètres extralinguistiques comparée à celle des paramètres purement linguistiques.

2. Etat actuel des connaissances

La deuxième section de ce mémoire a pour but de dresser un tableau aussi complet que possible des connaissances et des opinions actuelles concernant la pratique du retour, aussi bien sur le plan de la réflexion théorique que sur le plan de la recherche empirique. Dans cette partie, nous rendrons compte des théories existantes et de leur évolution ainsi que des dispositifs expérimentaux et des résultats obtenus. Les problèmes posés par les montages expérimentaux (nombre de participants, évaluation, significativité, pertinence des critères etc.) seront débattus dans la troisième partie de ce mémoire, qui comprendra également des propositions pour tenter d'apporter des solutions à ces problèmes, souvent récurrents.

2.1 Ecoles de pensée

Comme nous l'avons déjà dit dans la première partie de ce mémoire, la question de la directionnalité a assez rapidement suscité des réactions très vives dans le milieu de l'interprétation, aussi bien chez les praticiens que chez les enseignants, notamment en ce qui concerne l'interprétation simultanée. Toutefois, l'organisation de l'interprétation de conférence en cabine monolingue est antérieure à ce débat et semble s'être imposée pour des raisons pratiques ainsi que pour des raisons liées au confort des interprètes. Dans un article consacré à la professionnalisation de la pratique et aux précurseurs de l'AIIC, Kaiser (2004) cite les propos d'un interprète nommé Thorgevsky qui rapportait qu'il était très rare que les interprètes fissent le retour et faisait état de l'effort intense que cela requérait de leur part, leur faisant risquer le surmenage.

Il ne nous a pas été possible de trouver la trace d'une justification de cette organisation sur des critères de qualité linguistique, si l'on excepte la préférence pour des prestations exemptes d'accent étranger exprimée par le Colonel Dostert, qui a introduit et imposé l'interprétation simultanée aux Nations-Unies (Baigorri-Jalon, 2004).

2.1.1 L'école occidentale

L'école occidentale, menée par les praticiens-enseignants de l'ESIT (Paris), notamment Marianne Lederer et Danica Seleskovitch, a été, depuis ses débuts, farouchement attachée à l'interprétation vers la langue A uniquement.

Dans un ouvrage consacré à la pédagogie de l'interprétation, Lederer et Séleskovitch (1989), abordent ce qu'elles appellent « la querelle du A et du B ». Leurs arguments, s'ils ne sont pas dépourvus de logique, sont purement intuitifs. Ils ne se fondent sur aucune étude expérimentale et/ou observationnelle répondant aux critères scientifiques établis. En effet, les postulats se succèdent sans être étayés : partant du principe que l'on comprend toujours mieux qu'on ne parle, elles en déduisent qu'on entend toujours mieux qu'on parle également et affirment : « A l'interprète qui possède une excellente connaissance de l'anglais d'Angleterre, quelques heures d'accoutumance suffisent pour « entendre » l'anglais d'un américain ou d'un Indien et pour comprendre des participants de toutes nationalités qui s'expriment souvent dans un anglais resté pour eux une langue très étrangère (Lederer et Seleskovitch, 1989, p. 135). Elles en déduisent que « tout porte à conclure que le simultiste doit travailler à partir de langues qui ne lui sont pas maternelles » et assènent un argument de taille à l'école soviétique qui selon elles, n'admet pas les interprètes non-russophones en cabine russe par peur de « l'épreuve du feu que serait une interprétation simultanée en Russe « B » pour des auditeurs soviétiques (idem, p. 136).

2.1.2 L'école soviétique

L'école Russe, représentée par des praticiens enseignants comme Denissenko et Chernov, défend l'interprétation vers la langue B. L'argument principal de ceux-là repose sur le fait que la première étape de l'interprétation, celle dont dépendent tous les autres, est la compréhension. Par conséquent, il est logique de la privilégier, dans la mesure où il est impossible de la compenser de quelque manière que ce soit si elle se passe mal. Dans un article paru en 1989, Denissenko expose la méthode d'enseignement pratiquée à l'Institut Maurice Thorez, à Moscou. Lorsqu'il aborde la question de la directionnalité, Denissenko invoque cet argument, et l'étaye en détaillant les difficultés supplémentaires qui peuvent entacher le processus de compréhension, comme la vitesse, les accents ainsi que les fautes de langues lorsque l'orateur parle lui aussi une langue étrangère. Il va jusqu'à faire, de ce qui est reconnu comme la principale faiblesse de l'interprétation vers la langue B, une force : il

estime que le choix étant plus limité sur le plan de l'expression lorsqu'il s'agit d'une langue étrangère, l'interprète économise ainsi des ressources, ce qui lui permet de préserver l'attention qu'il accorde à la compréhension.

Chernov (1992), adopte un point de vue semblable, qualifiant le parti pris en faveur de l'interprétation vers la langue A uniquement comme une « conclusion arrogante » (Chernov : p. 150) et allant jusqu'à évoquer un « mythe ».

Ces deux auteurs étayaient leurs propos par une bibliographie assez fournie, mais dont la quasi-totalité des titres n'est disponible qu'en russe, ce qui rend l'étude de ce courant de pensée extrêmement difficile pour les non-russophones et pourrait expliquer, en partie, l'imperméabilité qui a longtemps prévalu entre les deux écoles.

Chernov s'en prend, dans son article, au conservatisme des services de conférence de l'Ouest ainsi qu'à celui de l'AICC, les accusant d'être opposés à toutes les formes de changement et d'innovation.

2.1.3 Un débat en évolution

Pendant très longtemps, le débat a été nourri d'intuitions et d'observations personnelles, sur fond de guerre froide et de querelles idéologiques. Rappelons ici que dans les années 70, l'Union Soviétique a exigé que des interprètes soient formés à l'institut Maurice Thorez à Moscou, soi-disant parce que le russe parlé par les interprètes russes déjà en place aux Nations-Unies était « désuet », mais plus vraisemblablement par souci de contrôle et de surveillance du message transmis par les interprètes (Baigorri-Jalon, 2004). Il est donc probable que les convictions scientifiques de l'école russe sont alimentées par des partis-pris de nature plus idéologiques.

Si les motifs idéologiques de l'école de Paris sont moins évidents, on ne peut que constater le caractère pseudo-scientifique de certaines affirmations. Seleskovitch écrit : « Prenons un même sujet, de langue maternelle française par exemple, et faisons-le travailler successivement en cabine anglaise et en cabine française. Sa connaissance des deux langues ne varie pas selon qu'il travaille en cabine française ou en cabine anglaise, pas plus que son intelligence ou que ses connaissances du sujet, ses capacités d'analyses et de compréhension. La qualité de son expression par contre change radicalement selon qu'il travaille en français ou en anglais. » (Séleskovitch, 1968, p. 224). Elle suppose qu'hormis la directionnalité, tous les autres facteurs « restent égaux par ailleurs », notamment la capacité d'analyse et de

compréhension. Si cette affirmation était justifiable à l'époque, nous savons aujourd'hui, à la lumière de la théorie de la charge cognitive et des dernières connaissances acquises en neurosciences, que sur le plan cognitif, ces valeurs changent avec le changement de direction, même si l'on sait peu de choses sur la proportion de ce changement (voir par exemple, Rinne et al. 2000). Elle écrit aussi : «Ainsi la simultanée pratiquée par un même interprète en B reste toujours moins bonne, toutes choses égales par ailleurs, que celle qu'il pratiquerait en A. » (idem, p. 226). C'est bien lorsqu'il s'agit de ces « choses égales par ailleurs » que le bât blesse. En effet, cette expression recouvre ce qu'on nommerait les variables dans un dispositif expérimental et l'on verra dans la dernière partie de ce mémoire les difficultés que pose le contrôle ou « l'égalisation » de ces variables.

Aujourd'hui, on peut constater que grâce à l'éclairage apporté par la recherche scientifique d'une part et à la réalité du marché d'autre part, les positions des uns et des autres ne sont plus aussi tranchées. En témoigne l'importance qu'occupe la question de l'enseignement de l'interprétation de la simultanée vers la langue B dans la littérature spécialisée. La question aujourd'hui n'est plus tellement de savoir s'il est admissible d'interpréter vers sa deuxième langue, mais plutôt de déterminer les mesures à prendre afin d'optimiser la qualité du retour, même si dans certains cercles, il demeure perçu comme un mal nécessaire.

2.2. Etudes empiriques

2.2.1 Etudes observationnelles

Pour les études observationnelles portant sur des situations d'interprétation authentiques, le questionnaire s'est rapidement imposé comme la méthode privilégiée pour recueillir des informations, aussi bien auprès des interprètes eux-mêmes que des usagers. De nombreux articles se sont penchés sur la meilleure manière de concevoir ces questionnaires ainsi que sur leur validité et leur limite (Moser-Mercer, 2008). Mais le mouvement était lancé, et des enquêtes par questionnaire successives ont eu lieu et ont porté sur des thèmes différents (Bühler 1986, Galli 1991, Moser, 1996).

2.2.1.1 Directionnalité et performance

Des interprètes-chercheurs ont entrepris de travailler sur une base observationnelle en menant des enquêtes qui portaient plus ou moins explicitement sur le lien entre qualité et directionnalité.

2.2.1.1.1 Retour dans un contexte hautement technique

Dans une étude portant sur l'interprétation dans les conférences médicales (1991), Galli (1991) a entrepris d'analyser, en situation réelle, les performances d'interprètes italiens travaillant dans une conférence médicale et effectuant le retour. Les critères reposent sur les trois grandes catégories utilisées par Barik en 1969, c'est à dire les omissions, les ajouts et les substitutions.

Les critères utilisés sont les suivants : dans la catégorie des omissions, les omissions d'une partie d'un mot composé, l'omission de parties qui ne sont pas nécessaires à la transmission du message, l'omission de termes appartenant à une liste, les omissions de parties qui rendent le message incomplet.

Dans la catégorie des substitutions, on compte : les traductions imprécises, mais qui ne changent pas le sens du texte, les substitutions qui affectent légèrement le sens, les erreurs de traduction.

Dans la catégorie des ajouts, on compte : les ajouts qui n'apportent pas d'informations supplémentaires, les ajouts explicatifs et les ajouts qui aident l'interprète à résoudre un problème posé par la reformulation, par une omission ou par une erreur d'interprétation.

L'auteur a également créé une quatrième « famille » de critères afin d'inclure les phénomènes qui ne rentrent pas dans les critères précédents, notamment les résumés ainsi que l'interprétation de phrases dont le sens n'est pas clair. Elle l'indique par (I). Les occurrences de ces phénomènes ont été décomptées par 1000 mots prononcés par l'interprète. Les autres facteurs pouvant influencer la performance (comme la rapidité, la densité, la cohérence) ne sont pas pris en compte. Etant donné la complexité du sujet, les classifications ont été vérifiées par un médecin de langue maternelle anglaise ainsi que par un médecin de langue maternelle italienne. Toutefois, les omissions qui modifient le message sont légèrement plus nombreuses vers la langue B, ce qui explique, selon l'auteur, le surcroît d'ajouts vers cette langue. Pour la catégorie (I) qui inclut toutes les stratégies que l'interprète met en place pour résumer et pour expliciter les phrases dont le sens n'est pas clair, les résultats indiquent qu'il y

a un avantage à interpréter depuis la langue A vers la langue B. L'auteur attribue cette tendance au style répétitif qui caractérise l'Italien et au fait qu'il est plus facile de comprendre les phrases qui manquent de clarté lorsqu'elles sont dans la langue maternelle de l'interprète, à savoir l'Italien.

La direction de l'interprétation ne semble pas influencer de manière significative la performance des interprètes. Certaines erreurs (traduction imprécise) semblent même plus nombreuses lorsque les interprètes travaillent depuis l'anglais vers l'italien, leur langue maternelle, parce qu'ils sont plus soumis au risque de calque.

2.2.1.1. 2 La directionnalité du point de vue de l'utilisateur

Dans le but de d'acquérir une meilleure compréhension de la perception de la directionnalité du point de vue des utilisateurs, Donovan (2002a) a mené une enquête auprès d'utilisateurs qui s'est étalée sur une période de 15 mois. L'enquête a eu lieu en marge de diverses réunions de l'OCDE. L'auteur précise qu'il ne s'agit pas uniquement des réunions régulières de l'OCDE mais également d'autres manifestations attirant un public plus large. L'enquête s'est limitée aux réunions où les cabinets effectuaient le retour et les performances ont été enregistrées. Les interprètes comptaient aussi bien des freelance que des interprètes permanents, avec des niveaux d'expérience très divers (de 1 à 30 ans), en sachant toutefois que la plupart des interprètes avaient au moins 5 ans d'expérience. Quant à l'expérience du retour, elle variait considérablement selon les interprètes, certains l'assurant très régulièrement tandis que d'autres ne le faisaient qu'à de rares occasions. L'enquête comprenait deux volets, avec un questionnaire adressé aux usagers et un autre questionnaire adressé aux interprètes qui assuraient le retour, ce dernier portant sur le retour en général.

a) Résultats de l'enquête auprès des participants

Les participants ont été interrogés pendant ou après les réunions, la durée moyenne de l'entretien étant d'environ 10 minutes. Les interprètes ont également été interrogés. Des dispositions ont été prises pour éviter les biais comme la tendance de la personne interrogeant les délégués à choisir des délégués qui lui paraissent d'un abord plus facile, l'impact que le fait d'être interrogés par un interprète peut avoir sur le répondant. Les délégués ont été choisis selon leur emplacement dans la salle et l'enquête a été présentée comme une enquête du service des conférences. Toutefois, le troisième biais, c'est à dire celui de la subjectivité de

l'interprète qui enregistre et analyse les réponses, n'a pas pu être éliminé. L'auteur remarque que les résultats obtenus allaient à l'encontre de ses prévisions. 38 entretiens ont été analysés (17 utilisateurs de l'anglais et 21 utilisateurs du français). L'auteur note que les utilisateurs de l'anglais sont plus dépendants de l'interprétation que les utilisateurs du français. Il est notable que selon cette étude, très souvent, les délégués recourent à l'interprétation même s'ils pourraient s'en passer, pour des raisons souvent liées à leur confort (accent, effort requis lorsqu'il s'agit d'écouter une langue étrangère pendant une longue période, orateurs ayant un fort accent). Il convient également de remarquer que la plupart des délégués étaient des usagers réguliers des services d'interprétation et qu'ils avaient déjà réfléchi à cette pratique professionnelle, certains allant même jusqu'à utiliser le « jargon » des interprètes, avec des expressions comme « le vouloir-dire » ou « faire passer le sens ». Nous ne nous attarderons pas sur les résultats relatifs aux attentes des utilisateurs au sens large, d'autant plus qu'elles convergent avec les résultats d'autres enquêtes menées antérieurement. En ce qui concerne l'impact de la directionnalité, l'auteur a noté qu'aucun des usagers qui avaient déclaré qu'ils n'étaient pas satisfaits de l'interprétation n'avait attribué cette insatisfaction à l'accent, à des fautes grammaticales ou au fait que l'interprète ne travaillait pas vers sa langue maternelle. Il rapporte que les répondants étaient en général très surpris lorsqu'ils étaient interrogés sur la distinction entre l'interprétation vers la langue maternelle et le retour, qui leur semblait peu pertinente.

Les résultats n'ont pas montré une corrélation claire entre niveau de satisfaction et directionnalité. En effet, si certaines interprétations vers la langue B ont été particulièrement mal notées, d'autres ont au contraire été particulièrement bien notées. L'auteur note toutefois que les erreurs qui ont fait l'objet de critiques sont plus graves lorsqu'il s'agit d'une interprétation vers la langue B. Comme il le remarque, il ne faut pas oublier que ces résultats peuvent refléter les capacités individuelles des interprètes : un des interprètes participants a été particulièrement mal noté dans les deux directions. Notons tout de même que le fait de divulguer l'objectif de l'étude, à savoir l'impact de la directionnalité sur la satisfaction des usagers, est susceptible de fausser les réponses des participants.

b) résultats de l'enquête auprès des interprètes.

Cette enquête a révélé que les interprètes (13 répondants) avaient une tendance à être moins exigeants sur le plan stylistique lorsqu'ils travaillaient vers leur langue B et à se concentrer sur la transmission du message de l'orateur. L'auteur note que les interprètes expérimentés

ont moins d'ambition que les plus jeunes qui tentent d'atteindre une qualité comparable à celle qu'ils peuvent atteindre lorsqu'ils travaillent vers leur langue maternelle. Parmi les difficultés que les interprètes ont considérées comme étant inhérentes au retour, citons : le blocage sur un mot ou une expression et le manque de flexibilité lorsqu'il s'agit de trouver une alternative, les interventions imprévues comme les anecdotes et les traits d'humour, la rapidité et le fait que la fatigue s'installe plus rapidement. L'auteur remarque que les objectifs avoués des interprètes convergent avec les attentes des utilisateurs et que les points de vue des interprètes confirment les résultats des études précédentes sur les préférences en matière de directionnalité. La totalité des interprètes ont déclaré qu'ils préféreraient travailler vers leur langue A parce qu'ils estiment que c'est moins fatiguant, moins stressant et que la flexibilité linguistique est plus grande. La totalité des interprètes, aussi bien ceux qui ont bénéficié d'une formation au retour que ceux qui n'en avaient pas eu, ont reconnu l'importance d'une telle formation, estimant qu'elle renforçait la confiance de l'apprenant et qu'elle lui permettait d'avoir une référence en la personne de l'enseignant.

2.2.1.1.3 Retour et spécificité linguistique, le cas de l'arabe (A) et de l'anglais (B)

Dans une étude datant de 2002, Al-Salman et Al-Khanji ont tenté d'évaluer la validité du postulat qui veut que toutes choses égales par ailleurs, l'interprétation vers la langue A est de meilleure qualité que l'interprétation vers la langue B. Partant de constatations informelles accumulées lors de leurs pratiques et semblant indiquer que l'affirmation précédente ne se vérifiait pas systématiquement, ils se sont demandés si dans le cas de l'arabe en particulier, l'encodage (production) ne s'avérait pas plus compliqué que le décodage (compréhension). Les auteurs ont sélectionné un échantillon de 10 interprètes détenant au moins l'équivalent d'une licence et ayant au moins 5 années d'expérience dans le domaine de l'interprétation. Le dispositif comprenait un questionnaire adressé aux interprètes ainsi qu'un enregistrement de leurs prestations.

Le questionnaire répertorie une quinzaine de critères (décalage avec l'original, changement de registre, fluidité, omissions, anticipation, tension nerveuse, préférence en cas de débit très rapide, répartition de l'attention entre écoute et production, mémoire de travail, résistance au stress, attention prêtée à la grammaire, prise de note, perception personnelle de la gravité des erreurs, fréquence du recours au dialecte, impact de la contrainte syntaxique sur les stratégies

de transfert). Il a été demandé aux interprètes d'exprimer leur direction préférée pour chacun de ces critères.

Quant au matériel enregistré, il s'agit d'enregistrements de 30 minutes au moins, effectués en situation réelle, dans les deux directions, c'est à dire anglais vers arabe et arabe vers anglais. Les domaines abordés étaient variés et comprenaient des sujets économiques, politiques, éducatifs et religieux. Ces prestations ont été évaluées autour de trois grands axes :

- l'adéquation linguistique, qui comprend la précision sémantique, la correction grammaticale, la rhétorique et la cohérence, l'aspect pragmatique et le style.
- la compétence stratégique, qui comprend les capacités d'interaction (caractéristiques non verbales de l'interprétation, la connaissance du sujet, l'expérience etc.) les capacités de prédiction (anticipation, déduction) et les stratégies de compensation (paraphrase, résumé etc.)
- les stratégies de communication, qui comprennent les omissions des parties redondantes, l'anticipation des constructions verbales, le résumé, l'approximation, le changement de registre, l'interprétation littérale et les phrases incomplètes, l'abandon de l'interprétation de certains messages.

Les interprètes qui ont répondu au questionnaire ne sont pas ceux dont les prestations ont été enregistrées. Les enregistrements n'ont pas été transcrits, mais simplement évalués par les auteurs qui ont transcrit des passages particuliers afin d'illustrer leur analyse et leurs points de vue.

a) résultats des questionnaires

Les résultats de l'analyse montrent que la grande majorité des répondants se sentent plus à l'aise lorsqu'ils interprètent vers l'anglais, sur la base des critères cités-ci dessous, démontrant une préférence marquée pour le retour. La plupart des interprètes ont considéré que l'anglais était le médium qui leur assurait le plus de facilité sur le plan linguistique tandis que l'utilisation de l'arabe était considérée comme une difficulté supplémentaire. Les résultats ont montré une préférence générale pour l'anglais du point de vue du décalage avec l'orateur, du changement de registre, de l'anticipation, du stress, de la capacité à résoudre les difficultés et de la mémoire de travail.

b) résultats de l'analyse des prestations

L'analyse des prestations selon les critères évoqués ci-dessus a montré, selon les auteurs, que peu d'interprètes obtenaient des performances équilibrées entre les deux langues. Les auteurs ont également noté que le niveau de langue utilisé lorsque les interprètes travaillent vers l'arabe n'était pas suffisant, en raison de facteurs comme la connaissance du sujet, la rapidité de l'orateur. Ces difficultés poussaient souvent les interprètes à recourir à l'utilisation de l'arabe dialectal afin de faire passer le message. Les auteurs ont également noté que les stratégies utilisées pour résoudre un problème de communication comptaient plus fréquemment des stratégies de « réduction » (reduction-type strategies) qui nuisent au message que des stratégies de « réalisation » (achievement-type strategies) qui permettent de le transmettre avec succès.

2.2.2. Etudes expérimentales

Etant donné que la question de la directionnalité se pose avec une acuité particulière dans le contexte de la formation des interprètes, de nombreux articles et la plupart des expériences menées sur le sujet sont le fait d'enseignants et de responsables de formation qui tentent de répondre à des questions comme : qu'est-ce qu'une langue B ? Faut-il enseigner l'interprétation vers la langue B et si oui, comment ? De même, la plupart des expériences qui ont été menées ont concerné des étudiants en interprétation. Leurs résultats ne peuvent donc être extrapolés à la pratique professionnelle de l'interprétation.

2.2.2.1 Retour, débit et segmentation, Tommola et Laakso 1997

Tommola et Laakso (1997), ont conçu un montage expérimental afin de mesurer les effets de ces trois variables sur la fidélité de l'interprétation.

L'expérience comptait huit sujets, tous étudiants. La segmentation des discours, c'est à dire la longueur des pauses qui sépare les phonèmes, a été modifiée en laboratoire mais le débit a été conservé. Les participants ont tous interprété quatre discours, deux vers leur langue maternelle et deux vers leur langue B. Pour chacune de ces directions, ils ont interprété un discours segmenté « normalement » et un discours « non-segmenté ».

La directionnalité n'a pas affecté les résultats de l'analyse propositionnelle. Il est également notable que lorsque le texte n'était pas segmenté, les résultats étaient légèrement supérieurs lorsque l'interprétation avait lieu vers la langue B. Les auteurs ont abouti à la conclusion que l'effet de la directionnalité n'était pas statistiquement significatif.

Toutefois, cette expérience n'évaluait que la fidélité au contenu, qui n'est qu'une des nombreuses composantes possible de la qualité et ne peut prétendre mesurer les effets de la directionnalité sur la qualité en tant que telle, même si les auteurs rapportent qu'ils ont constaté une forte corrélation entre fidélité et qualité. Il est également à noter que les participants étaient tous étudiants, certes avancés, et qu'à ce titre, leurs performances sont un peu plus dépendantes de leur bonne compréhension, comme le note Kalina (2005). Ceci peut être attribué au fait que la production n'est pas encore suffisamment automatisée à ce stade-là de la formation, ce qui a pour conséquence que l'essentiel de l'effort porte sur la production et que tout effort supplémentaire requis pour la compréhension affecte négativement la performance.

De plus, comme les auteurs l'ont noté dans leur conclusion, les thèmes traités n'étaient pas techniques et ne nécessitaient pas beaucoup de préparation. Ils suggèrent qu'il serait intéressant de mettre au point un montage afin de savoir si à partir d'un certain niveau de complexité et de difficulté, l'équilibre pourrait pencher en faveur de l'interprétation vers la langue B.

2.2.2.2. Retour et Complexité, Tommola et Heleva 1998

Dans une étude, Tommola et Heleva (1998) ont tenté de mesurer les effets de deux variables indépendantes, à savoir la directionnalité et ce qu'ils appellent la complexité linguistique (qu'ils définissent eux-mêmes comme une complexité syntaxique pouvant avoir un effet sur la complexité sémantique), sur la performance. Cette expérience, menée avec 12 participants, tous étudiants, n'a pas montré de différence de résultats selon la direction pour le texte simple. Elle a en revanche révélé des résultats légèrement meilleurs pour l'interprétation vers la langue B pour le texte complexe, sans que l'interaction entre les deux variables soit significative pour autant. Comme le disent les auteurs eux-mêmes, ces résultats peuvent s'expliquer par le faible niveau d'expérience des participants et le manque d'automatisation de leurs processus qui résulte en une affectation et une consommation différentes des ressources

disponibles. De plus, le système d'évaluation proposé a des limites, puisqu'il n'évalue qu'un seul aspect, très fragmentaire, de la performance.

2.2.2.3. Retour, difficulté et préparation dans un contexte technique, Donovan 2002

Une autre étude, de Donovan cette fois, a tenté d'établir un lien entre directionnalité et difficulté (Donovan 2002b). Les participants comptaient des étudiants et des interprètes professionnels. L'expérience s'est déroulée en deux étapes. Durant la première étape, les participants (2 étudiants et 2 interprètes professionnels) ont dû interpréter deux discours, un discours de A vers B et un autre de B vers A, sans préparation. Durant la deuxième étape, les participants ont interprété deux discours dans les deux sens également, mais avec une préparation. Ce dispositif s'est avéré être un peu compliqué, ce qui a poussé les concepteurs à le modifier en cours de route dans le but de permettre aux participants de travailler sur le même domaine. Ainsi, durant la deuxième phase les participants (3 étudiants et 5 interprètes professionnels ainsi que 2 interprètes qui ont travaillé uniquement sur des discours non préparés) ont travaillé sur des textes dont une partie était préparée et l'autre pas.

Cette perspective est particulièrement intéressante dans le contexte de la directionnalité, dans la mesure où cette piste est régulièrement évoquée par les interprètes et par les chercheurs (Donovan, 2002b ; Tommola & Heleva, 1997). En effet, dans une étude citée ci-dessus, Tommola et Heleva se demandent si l'interprétation vers la langue B ne serait pas supérieure à l'interprétation vers la langue A lorsque le contenu très technique sollicite particulièrement les capacités de compréhension. Les effets de la directionnalité étaient en moyenne clairement en faveur de l'interprétation vers la langue A en ce qui concerne la qualité de l'expression, surtout en ce qui concerne les textes interprétés sans préparation. Donovan (2002b) note que les problèmes rencontrés lors de l'interprétation vers la langue B étaient plus graves : les pertes de cohérence sont plus longues et plus complètes et les interruptions sont plus marquées et ont plus de chance de se prolonger. Les résultats révèlent plus de problèmes de cohérence et plus d'interruption dans ce sens là, aussi bien parmi les étudiants que par les interprètes expérimentés. Les critères utilisés sont au nombre de 5 : hésitations et corrections ; petites omissions, généralisations ; approximations ; expression inappropriée ; omission grave ou imprécision, perte de cohérence ; rupture logique (l'interprète s'interrompt au milieu d'une idée). L'étude a révélé qu'il n'y avait pas de lien évident avec la directionnalité lorsqu'il s'agit d'omissions insignifiantes, contrairement à ce qu'il en est pour les omissions graves. Il

s'est même avéré que pour ce critère en particulier, les erreurs étaient plus nombreuses vers le A que vers le B. Selon Donovan, ce phénomène est plus à mettre sur le compte de l'expérience que de la directionnalité, les interprètes expérimentés ayant une tendance à instrumentaliser les omissions pour sauvegarder la cohérence du discours en cas de difficulté. Concernant les hésitations et les corrections, les résultats révèlent que les pauses sont souvent une stratégie plus payante que les corrections en cas de difficulté. Pour ce critère, il existe une différence notable entre les interprètes expérimentés et les étudiants, ces derniers ayant plus souvent recours aux corrections. L'auteur a noté que ces corrections n'étaient pas nécessairement efficaces, les participants se contentant parfois de répéter les mêmes mots. Concernant l'expression, l'auteur note deux fois plus de problèmes lorsque les participants travaillent vers leur langue B en comparaison au travail vers la langue A, sans qu'il n'y ait de différence entre les interprètes expérimentés et les étudiants. Il note qu'à certaines occasions, le lien entre la difficulté à traiter l'information et la détérioration de la qualité de l'expression était frappant. Les difficultés liées à la compréhension (présence de nombreux acronymes, chiffres, noms inconnus) sont corrélées avec un effort de reformulation qui se traduit en un surcroît de corrections, d'omissions et d'erreurs de sens, aboutissant souvent à une impossibilité de maintenir le raisonnement de l'orateur.

Selon l'auteur, les données montrent qu'il existe un lien entre les problèmes relevés et la directionnalité, sans que cette dernière en soit la raison exclusive. Elle rapporte une intervariabilité individuelle importante (connaissance, expérience), y compris pour cette variable et indique qu'aucune tendance significative n'a pu être dégagée à partir des données collectées. L'auteur conclut en disant que le retour constitue une contrainte supplémentaire pour les interprètes (surtout les étudiants), mais que les interprètes expérimentés semblaient être capable de développer des stratégies qui leur permettent de sauvegarder le processus.

Le deuxième axe de l'étude (rapport entre préparation et performance) est particulièrement pertinent, dans la mesure où la préparation affecte positivement le processus de compréhension, reconnu comme un des facteurs ayant un impact majeur sur la qualité du retour dans cette étude (voir plus haut). L'étude révèle que la préparation a un impact positif sur la performance. On note par exemple que les interprètes professionnels, même les moins expérimentés, n'ont pas expérimenté de ruptures graves sur le plan du raisonnement. Cela dit, l'auteur rapporte que la préparation n'a pas eu d'impact notable sur les autres critères, à l'exception des petites omissions et des généralisations, plus fréquentes chez les étudiants que

chez les interprètes professionnels. Il semblerait aussi que ce bénéfice apporté par la préparation est relativement réduit en deçà d'un certain niveau de compétence et de connaissances linguistiques.

2.2.2.4 Retour et transmission du sens, Fernando 2002

Fernando a choisi un dispositif qui est à mi-chemin entre l'observation et le montage expérimental (Fernando, 2002). Elle a choisi d'organiser une simulation de réunion et d'enregistrer les performances de trois interprètes ayant un niveau d'expérience différent, pratiquant peu ou pas le retour, ceci sciemment, afin d'avoir un point de vue privilégié sur les difficultés immédiates que pose le retour. Le fait de recourir à des professionnels uniquement permet d'éviter que les problèmes liés à la maîtrise de la méthode ne viennent biaiser les résultats. L'objectif de l'étude tel qu'il est énoncé par l'auteur est de mesurer l'incidence de la directionnalité sur la transmission du sens. L'étude comprenait 5 participants, deux orateurs (un anglophone et un francophone) et trois interprètes, dont un seul qui faisait régulièrement le retour. Le dispositif adopté consistait à faire interpréter aux participants deux discours d'environ 20 minutes portant sur un même sujet, l'un vers leur langue A et l'autre vers leur langue B, et à analyser le produit final en utilisant l'interprétation vers la langue A comme référence. Le sujet a été communiqué aux participants 2 jours avant l'expérience. Une séance de brainstorming a été organisée avant l'expérience et les interprètes ont bénéficié d'une demi-heure de pause entre les deux discours dans le but d'être au plus près des conditions de travail normales. Les originaux et les interprétations ont été enregistrés sur deux pistes, puis analysés à l'aide d'un éditeur numérique (Goldwave). Malgré le problème posé par le manque de représentativité de l'échantillon et le caractère artificiel des conditions de l'expérience, certains des résultats convergent avec ceux de l'expérience de Donovan (2002b). L'auteur note une tendance accrue à se reprendre, souvent à mauvais escient, lorsque l'interprétation a lieu vers la langue B. Elle attribue cela à un surcroît de capacité accordée au contrôle auditif au détriment de l'audition du discours. Elle note également que ces corrections sont systématiquement corrélées avec des omissions et relève l'effet « domino » qui se manifeste souvent et qui fait qu'une omission entraîne une autre jusqu'à ce que les effets cumulés de ces dernières nuisent gravement à la cohérence de la prestation. L'étude révèle également une plus grande tendance à la traduction littérale observée pour le travail vers la langue B et une expression plus lente vers la langue B qui creuse le décalage entre l'interprétation et le

discours de l'orateur. Une des conclusions les plus intéressantes de cette étude se rapporte à l'avantage supposé de l'interprétation vers la langue B, à savoir une transmission fidèle du contenu, parfaitement compris par l'interprète. L'auteur relève, à juste titre, que l'effet de l'interprétation vers la langue B avait affecté négativement la transmission du contenu, en raison des nombreuses omissions qui ont entraîné des incohérences.

Elle postule, à la lumière des résultats obtenus, que les contraintes du retour annulent largement ses bénéfices dans la mesure où elles peuvent nuire à la compréhension du discours de départ, même s'il est dans la langue maternelle de l'interprète. Toutefois, loin de rejeter cette pratique, elle fait simplement valoir que dans la mesure où elle rajoute une contrainte supplémentaire, elle nécessite le recours à des stratégies adaptées et à un apprentissage spécifique.

2.2.2.5. Retour et enseignement, Dejean 2005

On peut également citer l'expérience de Dejean (2005), menée cette fois avec des étudiants en interprétation et citée dans un article consacré à l'enseignement du retour. Il ne s'agit pas réellement d'un dispositif expérimental à proprement parler, mais plus d'une observation avec transcription. Un étudiant interprète deux discours en relais (effectué par un autre étudiant) vers sa langue B. Pour le premier discours et après analyse des interprétations, Dejean déduit que les compétences linguistiques de l'étudiant suffisent à compenser la contrainte additionnelle posée par le retour et elle fait remarquer que les pertes d'information sont minimales, alors même qu'il s'agit d'un relais et que les fautes de langues sont, somme toute, rares. Le second discours, un peu plus difficile et interprété par le même tandem d'étudiants, semble poser beaucoup plus de problèmes. Dejean les attribue au fait que les étudiants n'avaient pas encore terminé leur cursus mais postule que certains problèmes rencontrés sont inhérents au retour. Elle évoque l'appréhension souvent provoquée par le retour et le surcroît de tension, et donc de fatigue, qu'elle provoque. Elle fait également intervenir un phénomène neurologique pour expliquer un problème propre au retour, à savoir le degré d'activation nécessaire. Dejean évoque des hypothèses émises par des neurologues, notamment Paradis et Grosjean, et les lie à des faits observés, comme par exemple, la nécessité de reprendre un apprentissage et/ou un entraînement lorsque les interprètes veulent rajouter une langue ou un sens. Dejean postule que dans le cas du retour, cet entraînement sert à trouver le degré d'activation convenable qui permet de comprendre sans inhiber la production verbale. Elle

entreprend également de « réhabiliter » quelque peu l'intégration par l'apprenant d'équivalents automatiques entre deux paires de langues, technique souvent rejetée parce qu'assimilée à la traduction littérale.

2.2.2.6. Le retour et ses corrélats neurologiques, Rinne et al 2000

Dans le cadre d'une expérience en imagerie, Rinne et son équipe ont utilisé l'Imagerie à résonance magnétique fonctionnelle pour détecter les variations dans l'activité cérébrale entre l'interprétation vers la langue A et le retour.

L'activité cérébrale a été mesurée chez huit interprètes de langue finnoise pratiquant le retour vers l'anglais à l'aide de la technologie PET, en comparaison à l'activité suscitée par le shadowing. L'interprétation simultanée vers le finnois (langue maternelle) a suscité une augmentation de l'activité frontale gauche. L'interprétation vers la langue B provoque une activité beaucoup plus étendue dans les zones fronto-temporales gauches, laissant ainsi supposer que le retour nécessite plus d'effort (Moser, 2010). Les résultats indiquent que l'interprétation simultanée active le cerveau de manière prédominante, surtout le cortex dorso-latéral gauche qui est en rapport avec la recherche lexicale, le traitement sémantique et la mémoire de travail verbal.

2. 2. 2 Conclusions

Comme nous l'avons dit plus haut, ces expériences et études ont des limites d'ailleurs souvent abordées et débattues par les auteurs. Mais on peut toutefois constater une convergence dans les résultats et les conclusions même lorsqu'ils ne peuvent prétendre à la significativité statistique. En effet, plusieurs de ces expériences ont montré que si les données ne pouvaient permettre d'inférer que la qualité était meilleure lorsque les interprètes travaillaient vers leur langue maternelle, indépendamment de l'évaluateur (utilisateurs, collègue, enseignant), on pouvait en revanche penser qu'en cas de problèmes⁰⁰, les dégâts étaient plus « étendus » lorsque les interprètes travaillaient vers leur langue B (Donovan, 2002b ; Dejean, 2005).

D'autre part, les expériences et les enquêtes auprès des interprètes (Donovan, 2002a) confirment que la question centrale est celle de la répartition de l'effort entre la compréhension et la production, du moins du point de vue des interprètes. Ces travaux tracent des axes d'études intéressants, même s'ils peuvent paraître secondaires en comparaison à la

question centrale et décisive de l'équilibre entre la production et la compréhension. L'étude menée par Galli par exemple, révèle la possibilité d'un réel bénéfice du retour sur le plan linguistique pour une paire de langue donnée, en raison de la différence structurelle qui existe entre les deux langues de la combinaison et qui permet de réduire le risque de calque lorsque l'interprète travaille vers sa langue B. On peut donc envisager un « diagnostic différencié » de l'opportunité d'effectuer le retour, selon les paires de langues, sur la base des paramètres linguistiques évoqués dans la première partie de ce mémoire (taux d'homonymie, structure syntaxique, densité) et qui relèvent de la sémantique lexicale.

Ces travaux démontrent également l'impact de l'admissibilité ou de la non-admissibilité du retour sur la perception que les interprètes en ont. En effet, Donovan (2002a) rapporte que les interprètes accordent une grande importance à la formation au retour, notamment en ce qui concerne la confiance en soi acquise à cette occasion. Lorsqu'on sait l'étroitesse des liens qui existent entre le marché de l'interprétation et les instituts de formation, on peut se demander si la position générale d'une école sur le retour n'affecte pas les performances des interprètes qui en sont issus.

Le cas de l'expérience menée par Salman et Al Khanji (2002) est particulier, en raison de la variabilité diaphrasique qui caractérise la langue arabe. Mais cela n'invalide pas pour autant cette expérience, dans la mesure où l'arabe est loin d'être la seule langue utilisée en cabine qui se caractérise par cette forme de variabilité, ce qui rend cette étude pertinente, malgré des problèmes de représentativité et de significativité qu'elle pose et qui seront abordés ultérieurement.

Comme on peut le constater, les problématiques sont complexes et les ramifications, nombreuses, touchent à une infinité de disciplines (psychologie cognitive, linguistique, sociolinguistique, psychologie, neurologie etc.). Le but de la troisième partie de ce mémoire, s'il en est, est justement de rendre compte de cette complexité et de ses implications sur le plan scientifique.

3. Des pistes pour l'avenir

Cette partie porte un regard à la fois critique et constructif sur les recherches expérimentales et théoriques déjà effectuées. Les axes de recherche autour de la problématique du retour sont certes nombreux, mais nous avons choisi de prêter une attention particulière à une variable dépendante, à savoir la qualité, parce qu'il s'agit de la préoccupation principale des praticiens (Kalina, 2005 ; Moser-Mercer, 1996, 1998, 2008 ; Gile, 2002) qui rendent avant tout un service à des utilisateurs.

3.1. Etudes observationnelles

Ces études représentent un grand intérêt en raison de leur grande validité écologique. Toutefois, les chercheurs qui effectuent ces études omettent de mettre en application les normes qui garantissent la fiabilité et la validité de leurs observations, aussi bien dans le cadre d'études qui impliquent une évaluation de la qualité que celles qui consistent à passer des questionnaires. A titre d'exemple, nous citerons l'étude réalisée par Donovan à l'OCDE (Donovan, 2002). Dans le questionnaire qui a été distribué aux participants (p. 10, Vol.1), on trouve la succession de questions suivantes :

Were you aware of the difference in interpreters working into A and into B?

(Avez-vous ressenti une différence entre les prestations des interprètes qui travaillaient vers leur langue A et ceux qui travaillaient vers leur langue B ?)

Were you bothered by interpretation into B? (Est-ce que l'interprétation vers la langue B vous a dérangé ?)

On voit bien ici que la première question divulgue un peu trop les intentions du chercheur aux participants, tandis que la deuxième peut clairement introduire un biais, puis qu'elle implique que seule l'interprétation vers la langue B risque de poser problème. Sans compter que la première question peut-être comprise comme suit : « saviez-vous qu'il y avait une différence

entre travailler vers sa langue A et travailler vers sa langue B ? ». Il y a des manières éprouvées de gommer ou de modérer des biais, aussi bien dans le cadre de la rédaction des questions que dans la définition des conditions d'observation et de collecte des données. Il était en effet possible, par exemple, de poser cette question pour la langue A également. Une autre possibilité eût été de cibler les auditeurs utilisant l'une ou l'autre langue et de leur poser des questions à propos de l'interprétation et de ses caractéristiques en général, pour voir ensuite si ceux qui utilisaient l'interprétation vers la langue B étaient moins satisfaits que les autres.

D'autre part, l'auteur s'est efforcée de sélectionner les répondants de manière aléatoire comme elle le dit dans la présentation du dispositif (Donovan, 2002: 3). Mais ceci n'est pas pour autant une garantie de la représentativité de l'échantillon. En effet, on sait que les divers participants à ses réunions n'ont pas les mêmes enjeux quant à ce qui se dit durant les travaux et que cela peut modifier leur exigence, les caractéristiques de cette dernière ainsi que la qualité de leur écoute. Dans ce cas de figure précis, on aurait pu envisager de construire l'échantillon de manière empirique plutôt que probabiliste, à partir de quotas ou d'unités-type pertinentes. Ces derniers auraient pu être inférés à partir de la liste des participants, de leurs responsabilités, de leurs pays d'origine, etc. selon les cas. L'option probabiliste est d'autant moins pertinente ici qu'il est très difficile de calculer la taille de l'échantillon qui serait représentatif, dans la mesure où les calculs statistiques qui président au calcul de sa taille sont fonction de résultats et de normes obtenues antérieurement. Etant donné que la recherche dans ce domaine en est à ses balbutiements et que l'on dispose de peu d'informations centralisées sur la population-mère, les données qui permettraient de déterminer les caractéristiques de l'échantillon représentatif (échantillon stratifié) ne sont pas centralisées. Il est toutefois possible d'utiliser des outils statistiques comme le test t pour les petits échantillons afin de déterminer la taille de l'échantillon en fonction du degré de précision désiré.

D'autre part, comme le dit Moser-Mercer dans un article consacré à la conception de questionnaires d'études, si les descriptions des échantillons sont souvent bien détaillées, les conclusions tirées des résultats ne sont guère justifiées lorsqu'on considère la taille des échantillons et leur représentativité (Moser, 2008). En réalité, les enquêtes réalisées jusque là dans le domaine de la directionnalité, de par la taille et la faible représentativité de leurs échantillons, s'apparentent plus à des études pilotes ou exploratoires, destinées à mettre au jour des tendances ou des axes d'études intéressants : dans l'étude de Galli (1990) par

exemple, le taux d'imprécisions et de calques est plus grand lorsque les interprètes travaillent vers leur langue maternelle, il pourrait très bien s'agir d'une caractéristique propre à l'italien.

Dans toute manière, les calculs statistiques qui peuvent être effectués dans ces cas de figures restent descriptifs et on ne peut envisager d'effectuer des calculs inférentiels (analyse de variance, comparaison de fréquences) réellement significatifs sans contrôler la représentativité de l'échantillon. Cela dit, ils peuvent constituer des indicateurs de tendances qui seraient à prendre avec précaution, quitte à les renforcer ou à les confirmer. Connaître des valeurs comme petit-p - qui indique la significativité statistique d'un résultat, ou en termes plus prosaïques, dans quelle mesure il peut être dû au simple hasard - ne peut être qu'intéressant, même si on peut supposer qu'il sera très largement supérieur aux normes statistiques en vigueur en science humaine ($p \leq 0,05$). Cette valeur signifie que les résultats de l'expérience ont moins de 5% de chance d'être dus au simple hasard. Ainsi, elle indique si les résultats de l'expérience peuvent être extrapolés à la réalité.

3.2. Etudes expérimentales

3.2.1. Des variables indépendantes difficile à contrôler

3.2.1.1. Représentativité de l'échantillon

Ce critère-là est particulièrement problématique lorsqu'il s'agit de concevoir des montages expérimentaux dans le domaine de l'interprétation de conférence. En effet, les interprètes de conférences sont peu nombreux, leur parcours, leur expérience, leur niveau de performance sont disparates et ils sont loin de constituer une population homogène. C'est pour cela que le chercheur qui cherche à recruter un échantillon représentatif pour un montage expérimental se trouve d'emblée confronté à une gageure, surtout si la portée de son sujet d'étude est vaste. La question de l'impact du retour sur la qualité de la prestation concerne toutes les combinaisons linguistiques et toutes les situations d'interprétation. Il est dès lors très difficile de constituer un échantillon réellement représentatif, aussi bien du point de vue de sa taille que du point de vue de sa représentativité qualitative. Il est également difficile de recruter des volontaires, pour des raisons liées aux emplois du temps chargés et parfois imprévisibles des interprètes ainsi qu'à des réticences fréquentes à s'exposer, en raison de leur vulnérabilité et de l'impact de leur réputation sur leur parcours professionnel (Gile, 1995). On remarque que la quasi-totalité des expériences mentionnées dans la deuxième partie de ce mémoire posent problème

du point de vue de la représentativité. L'étude de Al Salman et Khanji (2002) regroupe des interprètes qui ont, certes, tous plus de 5 années d'expériences, mais selon un critère de compétence un peu fragile : tous sont titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur équivalent au moins à une licence. Ces critères ne permettent pas d'assurer le minimum d'homogénéité requis au sein du groupe pour que les résultats soient significatifs, en raison du risque de variation inter-individuelle considérable. De même, les expériences de Tommola et Heleva (1997), Tommola et Laakso (1998), Donovan (2002b) et Karla Dejan (2005) ont été réalisées avec des étudiants qui composaient tout ou une partie de l'échantillon. Ce seul critère ne permet pas de remettre en question la validité des résultats de ces études, mais il est clair que ces derniers ne peuvent être extrapolés à la pratique professionnelle, d'autant plus que des expériences ont montré que la faculté d'écouter et de parler simultanément se renforçait avec le temps et qu'il y avait des différences notables de niveaux entre des étudiants et des professionnels (Kurz, 1969⁴). Fernando (2002) a également fait appel à des interprètes qui n'ont pas une expérience comparable et qui ne sont pas accoutumés à faire le retour. Elle explique dans son compte-rendu d'expérience qu'elle a sciemment fait ce choix car elle avait pour objectif de faire une étude exploratoire sur les difficultés que pose le retour.

3.2.1.2 Contrôle des variables invoquées

Dans un cadre expérimental, les variables indépendantes sont les variables contrôlées par le chercheur, tandis que les variables dépendantes sont les résultantes que l'expérience a pour but de mesurer. Une variable indépendante suppose au minimum deux états, voire plus. Elle peut être provoquée par le chercheur, mais il est également possible qu'elle survienne naturellement et que le chercheur cherche à en mesurer l'impact.

Les variables invoquées sont les variables indépendantes dont le chercheur ne fait pas varier les modalités. Les variables dont le chercheur fait varier les modalités sont nommées les variables provoquées. Le contrôle de certaines variables invoquées dans les expériences impliquant les interprètes est souvent difficile par principe. Dans le cas des expériences menées dans un laboratoire, on peut se heurter à des difficultés conceptuelles. En effet, si on souhaite exposer plusieurs groupes d'interprètes à des textes de difficulté comparable pour mesurer l'impact d'une autre variable, il est extrêmement difficile de définir les aspects de la

⁴ Citation indirecte, il s'agit d'une thèse de doctorat en langue allemande, langue que l'auteur de ces lignes ne maîtrise pas, cité dans Gile, 1995.

difficulté et de s'assurer qu'ils sont égaux dans tous les textes ou discours utilisés. Dans le cas des expériences ou des études menées en situation réelles, des changements dans les conditions de l'expérience peuvent survenir, qui sont indépendants de la volonté du chercheur. Mais on ne peut pas faire l'impasse sur ce problème sans mettre à mal la validité des résultats de l'expérience. En effet, il faut absolument distinguer les facteurs systématiques des facteurs aléatoires lorsqu'il s'agit d'analyser les résultats et d'effectuer les calculs statistiques descriptifs et inférentiels, le but étant de pouvoir attribuer les variations de résultats entre deux ou plusieurs groupes à la variation des variables provoquées. On distingue trois niveaux de validité : la validité interne, la validité externe et la validité écologique. La validité interne de l'expérience dépend de plusieurs facteurs : variables parasites, contrôle des variables indépendantes, bonne répartition des participants dans les groupes, attente du chercheur, des participants etc. La validité externe est surtout fonction de la représentativité de l'échantillon. Dans le domaine de l'interprétation, la solution aux problèmes de validité externe pourrait passer elle aussi par un échantillonnage empirique fondé sur les informations dont on dispose sur la population-mère étudiée. Quant à la validité écologique, qui est en quelque sorte un corolaire de la validité externe, elle repose sur la similitude entre les conditions de l'expérience et les conditions réelles. Ce problème se pose avec beaucoup d'acuité dans la recherche en interprétation, car les conditions des études en laboratoire restent très éloignées de celles qu'on rencontre dans la vie professionnelle.

3.2.1.2.1 Caractéristiques des sujets :

Si l'on excepte les expériences réalisées par Tommola et Laakso (1997), Tommola et Heleva (1998) ainsi que Dejean (2005), les sujets ayant participé aux autres expériences et études observationnelles diffèrent par leur niveau d'expérience. La plupart du temps, le sexe des participants n'est pas indiqué, alors qu'il peut s'agir d'une variable pertinente dans certains cas. En effet, des différences de comportements entre les hommes et les femmes, liées à l'éducation, peuvent exister et avoir un aspect sur certains aspects de l'interprétation : prise de risque, anticipation, affirmation de soi, etc. D'autre part, ces expériences ne prennent pas en compte les avantages comparatifs que peuvent avoir les participants par rapport à certains sujets. Pour résoudre ce problème, peut-être faut-il se limiter à des sujets généraux ou encore faire en sorte de choisir des sujets familiers aux interprètes d'une combinaison donnée ou d'un domicile professionnel particulier.

3.2.1.3. Variables provoquées

Les variables provoquées sont les variables indépendantes qui sont modifiées par l'expérimentateur. Parmi les variables provoquées, il y a bien sûr la directionnalité dans les cas où son impact est étudié, mais également les caractéristiques du matériel utilisé, et selon les expériences, des facteurs comme la préparation (Donovan, 2002b). Dans le domaine des recherches en interprétation, le contrôle de la difficulté des textes ou des discours utilisés est particulièrement difficile. Même en supposant que les participants disposent d'un bagage comparable en ce qui concerne le sujet du discours, les aspects de la difficulté sont très divers (degré d'abstraction, présence de description, difficulté du raisonnement etc). En effet, la difficulté est une composante complexe et établir que deux ou plusieurs textes sont de difficulté comparables reste une gageure. Même en supposant qu'on utilise le même texte ou que les textes utilisés sont réellement de difficulté comparable, nous ne sommes pas sans savoir que la perception de la difficulté est subjective et que ce qui paraît difficile à un interprète peut paraître au contraire facile à un autre. Evidemment, il y a des facteurs qui mettent tout le monde d'accord : le débit par exemple, en supposant que toutes les autres variables sont égales par ailleurs. Il faut également noter qu'un débit trop lent peut représenter une difficulté, car il surcharge la mémoire de travail : l'interprète est obligé de retenir l'information pendant un temps plus long pour en saisir le sens. Le recours à des connaissances issues de la linguistique et de la sémantique lexicale (nombre d'homophones dans une langue, longueur moyenne des mots, symétrie ou dissymétrie entre les langues de départ et d'arrivée) peuvent également aider à déterminer les facteurs de difficulté, qui peuvent varier selon les langues comme nous l'avons vu dans la section 1.3.2.3 de ce mémoire.

3.2.2. Des variables dépendantes difficiles à choisir

Le choix des variables dépendantes dans les recherches sur la qualité ou les caractéristiques de l'interprétation n'est pas aisé. En effet, il faut d'abord déterminer les vecteurs de la qualité, qui peuvent être en rapport avec des composantes déterminées ultérieurement, comme la fidélité, la fluidité, la précision terminologique. Ensuite, il faut trouver le moyen de les traduire en variables dépendantes mesurables. Dans les études et recherches passées en revue dans la deuxième partie de ce mémoire, nous avons relevé des variables comme la qualité, qui comprend elle-même plusieurs composantes (Donovan, 2002a, 2002b, Salman & Al -Khanji,

2002), la conservation du sens (Fernando, 2002) ou encore la fidélité au contenu mesurée par des techniques d'analyse propositionnelles. (Tommola & Laakso, 1997, Tommola & Heleva, 1998). La fidélité, comme nous l'avons dit dans la première partie de ce mémoire, est le principal critère de qualité relevé dans la plupart des enquêtes auprès d'utilisateurs. Dans un article consacré aux choix de la variable indépendante, Tommola et Lindholm (1995) ont abordé les différentes facettes du problème. Ils établissent une distinction entre les méthodes intrusives (les méthodes de mesure indirecte de la charge cognitive telles que le « finger tapping »), c'est à dire les méthodes qui affectent le processus qu'elles sont censé étudier, et les méthodes non intrusives telle la pupillométrie, qui n'affectent pas le processus. Ils proposent l'utilisation du système de Bovair et Kieras (1985) pour évaluer la fidélité sémantique d'une interprétation. Cette méthode est pertinente dans la mesure où la plupart des enquêtes déjà réalisées (Bühler 1986, Kurz 1989, 93, 1994, 1996, Moser 1996) ont montré que la composante la plus importante de la qualité du point de vue des utilisateurs était la fidélité au contenu. Bien sûr, mesurer ce critère n'équivaut pas à mesurer la qualité, mais de telles démarches prouvent qu'il est possible de trouver des variables sensibles et valides même lorsque le produit évalué est très complexe.

3.2.3. Hypothèse testée

Souvent, l'hypothèse testée reste vague dans la mesure où elle n'anticipe pas de résultat ou de type de résultat. Al Salman et Khanji (2002) disent qu'ils cherchent à tester l'hypothèse selon laquelle les interprètes trouvent qu'il est plus facile de travailler vers sa langue maternelle. Quant à l'étude de Donovan sur les liens entre retour, difficulté et préparation, elle ne propose pas d'hypothèse directionnelle mais se propose simplement « d'établir des liens ». Il faut savoir qu'une hypothèse directionnelle est une hypothèse qui anticipe une corrélation positive ou négative entre diverses variables, tandis qu'une hypothèse non-directionnelle se contente de postuler un lien sans anticiper sa nature. Quant aux études exploratoires, ce sont des enquêtes préliminaires qui permettent de définir les composantes du problème, de développer des hypothèses ainsi que de déterminer des variables importantes. Elles consistent le plus souvent en un travail sur des données déjà disponibles, et sont en général qualitative. Toutefois, le fait de modifier deux paramètres à la fois, à savoir le degré de préparation et la directionnalité - alors même que tous les interprètes travaillent sur les mêmes textes relevant du même domaine - peut fausser l'interprétation des résultats. En effet, la variable

« préparation » peut affecter la performance des interprètes pour diverses raisons : l'aspect rassurant de la préparation qui n'est pas le même pour tout le monde et qui peut faire monter le stress de certain ou l'impact de la préparation sur la performance qui n'est pas non plus uniforme selon les individus. La préparation modifie le processus dans la mesure où la connaissance du sujet et de la terminologie facilite la compréhension ainsi que l'anticipation, libérant ainsi de la capacité de traitement.

Quant à Fernando (2002), l'objectif avoué de son étude était de mesurer l'incidence de la directionnalité sur la transmission du sens. Toutefois, les termes de sa question de recherche ne sont pas définis de manière très précise : à aucun moment, elle ne définit les critères du sens ou du message ou les critères d'évaluation de cette transmission du sens. D'ailleurs, l'auteur de l'expérience précise bien qu'il s'agit de tendances à vérifier sur un échantillon plus représentatif ainsi qu'un plus grand corpus. Cela, bien entendu, ne résout pas le problème lié à la variable dépendante mal définie mais est un pré-requis à la validité de l'expérience.

3.2.4. Collecte et analyse des résultats

La manière de collecter les informations peut elle aussi avoir une influence sur le résultat d'une étude ou d'une expérience. Encore une fois, pour des raisons propres au milieu professionnel de l'interprétation, il est difficile de garantir l'anonymat des participants (en raison du nombre réduit de praticiens) et de ce fait, l'impartialité de l'évaluateur et/ou de la personne qui fait passer les questionnaires par exemple. Dans l'expérience organisée par Donovan (2002b), par Fernando (2002) et par Dejean (2005), les chercheurs, qui étaient aussi les collecteurs de données et les évaluateurs, connaissaient les sujets, dont certains étaient leurs étudiants ! Il est possible de résoudre le problème, soit en s'organisant de manière à avoir recours à des évaluateurs de villes éloignées pour s'assurer qu'ils ne connaissent pas les participants, soit en modifiant les voix des participants sur les enregistrements à l'aide de moyens logiciels en attribuant un numéro de code à chaque participant.

Nous ne nous attarderons pas ici, dans le cadre de l'analyse des résultats, sur les notions de calculs statistiques souvent absentes ou encore vides de sens en raison de la non-représentativité de l'échantillon.

4. Conclusion : des propositions pour l'avenir

4.1 La recherche empirique en interprétation dans un monde idéal

Comme nous venons de le voir, la conception de dispositifs expérimentaux en lien avec le retour pose des problèmes multiples, aussi bien du point de vue du contrôle des variables, de la taille des échantillons que de l'analyse et de la lecture des résultats.

A quoi ressembleraient les composantes d'une expérience idéale ? Cet idéal peut-il être réalisable ou du moins, peut-on s'en approcher ?

Idéalement, il faudrait :

- que l'expérience soit menée sur un échantillon représentatif, c'est-à-dire un échantillon dont la représentativité par rapport à la population-mère a été contrôlée à l'aide des outils statistiques adéquats. A titre d'exemple, dans le cadre d'une expérience consistant à comparer la qualité d'une interprétation vers la langue A à celle d'une interprétation vers la langue B dans une combinaison linguistique donnée, on pourrait envisager de constituer un échantillon stratifié dont les caractéristiques de base (combinaison linguistique, expérience, fréquence du retour) sont dans les proportions notées pour la population-mère. Pour éviter le biais de l'échantillonnage par volontaire, on pourrait envisager un dispositif semi-aléatoire consistant à contacter des interprètes choisis au hasard pour chacune des catégories déterminées pour l'expérience jusqu'à atteindre le nombre requis.

- que les participants aient un niveau d'expérience similaire, c'est-à-dire que l'échantillon soit homogène. Les études dans le domaine des performances d'expert ont révélé une corrélation entre le temps passé à l'entraînement et le niveau atteint dans la pratique d'une activité donnée (Ericsson, 2000/01). Lors de la constitution d'un échantillon ou d'une strate, il serait judicieux, plutôt que de se référer à un nombre d'années d'expérience, de déterminer un nombre de jours d'expérience qui corresponde à environ 5000 d'heures d'activités, soit la durée moyenne pour atteindre le niveau d'expert. Selon Moser, Frauenfelder et al. (2000), ces 5000 heures englobent l'apprentissage et les deux à trois premières années d'exercice de la profession pour les interprètes. Dans le contexte de la directionnalité, il semblerait qu'il ne suffisse pas de posséder les compétences linguistiques nécessaires dans une langue B pour pouvoir effectuer le retour. En effet, selon Dejean (2005), l'ajout d'une direction nécessite un entraînement supplémentaire, notamment en raison de la nécessité de maîtriser les

interférences et d'atteindre le degré de désactivation nécessaire et de créer ce qu'elle appelle des « connections neurofonctionnelles équivalentes » (Dejean, 2005 : 185), qui facilitent le processus sans pour autant dispenser l'interprète de comprendre le sens.

L'auteur de ces lignes n'a pas trouvé de sources estimant le nombre d'heures d'entraînement nécessaires afin d'arriver à un niveau de performance acceptable lorsqu'on travaille vers sa langue B, mais il serait nécessaire de référencer ce critère en cas d'étude par questionnaire où de l'inclure comme critère de recrutement des participants d'une étude en laboratoire.

- que les participants soient exposés à des textes/discours de difficultés comparables.

Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce mémoire, les paramètres et les facteurs qui influent sur la difficulté d'un texte ou d'un discours pour l'interprète sont nombreux et surtout, souvent variables d'un individu à l'autre. Toutefois, on peut envisager de se reposer sur quelques critères objectifs comme :

- le débit, en sachant que la qualification du débit varie d'une langue à l'autre, comme le signalent Tommola et Laakso (1997). Un nombre de mot qui peut paraître rapide dans une langue ne l'est pas nécessairement dans une autre. Lors de la définition d'une limite de débit, il faudra donc qu'elle soit pondérée à la lumière des langues étudiées.

- la densité : elle peut être mesurée grâce à un système d'analyse propositionnelle, voir Tommola et Lindholm (1995). Elle peut être également évaluée grâce au ratio entre les mots-outils (en anglais « function words ») et les mots pleins (en anglais « content words »). Plus le taux relatif de mots pleins est élevé, plus la densité est élevée et plus le texte est difficile à comprendre.

- la segmentation : elle peut-être uniformisée grâce à des moyens logiciels tels que ceux utilisés dans l'étude de Tommola et Laakso (1997).

- les constituants lexicaux d'un texte :

Comme nous l'avons vu dans la première partie, (section 1.3.2.3.1), les mots courts peuvent constituer une difficulté, ce qui n'empêche pas les mots constitués de plusieurs syllabes, moins courants que les autres, de constituer une difficulté également. Il existe différentes manières de tester la difficulté d'un texte : comparer les mots qui le composent à des listes de

références issues de corpus, à des listes de références issues de moteurs de recherche ou encore utiliser l'indice de Flesh (voir section 1.3.2.3.1 de ce mémoire).

- faire en sorte que les biais pouvant exister, du fait, par exemple de la spécialisation de certains candidats, soient gommés. Ce problème peut-être résolu en posant des questions (quelles sont vos spécialités, quelles sont les institutions, les domaines pour lesquels vous travaillez le plus souvent, quelle proportion de votre charge de travail représentent-elles, etc.) dans le questionnaire de recrutement.

- faire en sorte que l'indépendance de l'analyste et/ou des juges vis à vis des participants soit assurée. Ceci passe le plus souvent par l'anonymisation des enregistrements.

- que les paramètres de l'évaluation soient valides dans le contexte de l'interprétation. On sait par exemple que l'omission n'est pas réellement une erreur tant qu'elle n'affecte pas le message.

- que le coefficient d'accord ou convergence inter-juge (inter-rater reliability) des évaluateurs soit acceptable s'il s'agit d'une étude qui comporte une évaluation par des juges. Selon la méthode du kappa de Cohen, qui est la plus utilisée pour un calcul de fréquences, la valeur de référence est 0,40. En deçà, la convergence est dite faible, au delà, elle est considérée comme moyenne entre 0,40 et 0,60, comme bonne entre 0,60 et 0,75 et très bonne si elle est supérieure à 0,75. 1 indique une convergence parfaite.

- Faire en sorte que la ou les variables dépendantes choisies soient pertinentes et sensibles.

- que les calculs statistiques inférentiels adéquats qui mesurent la significativité statistique des résultats soient effectués. Dans le cadre d'une expérience qui porte sur l'impact de la qualité sur le retour, on peut très bien imaginer un calcul de variance bifactorielle, ou une étude de corrélation entre deux variables d'intervalle.

Le principal obstacle à la réalisation de tous ces objectifs est le fait que la population-mère est très réduite et très hétérogène, avec une variété de combinaison linguistique, de parcours et de pratiques. L'Association Internationale des Interprètes de Conférences comptent environ 2500 membres. Le nombre total de praticiens dans le monde n'excède pas les quelques milliers de personnes. Il n'existe pas d'organisation qui centralise et répertorie les informations et les

caractéristiques de la totalité de cette population. En revanche, il existe diverses associations d'interprètes aussi bien sur le plan national que sur le plan international, dont la plus connue est l'AIIIC, mais leurs données n'ont jamais été mises en commun. Il est toutefois possible d'accéder, à travers les annuaires de ces organisations, aux combinaisons linguistiques des membres ainsi qu'à la date de leur adhésion. Ces informations peuvent constituer un bon début dans le cadre d'une démarche d'échantillonnage. C'est aussi pour des raisons liées à la taille de la population qu'il est difficile de réunir les 30 personnes requises pour pouvoir utiliser les calculs statistiques s'appliquant aux échantillons de grandes tailles simultanément ou dans un délai raisonnable, pour empêcher les fuites sur les textes utilisés ainsi que sur les buts de l'expérience.

En revanche, on peut tout à fait envisager un recueil de données organisé sur plusieurs années afin de remédier aux problèmes liés à la taille et aux caractéristiques de la population-mère.

Dans ce cas de figures, il faudra bien évidemment utiliser d'autres textes ou discours, mais en contrôlant leurs difficultés et leurs caractéristiques syntactiques, sémantiques et phonologiques, selon les critères abordés dans la première partie de ce mémoire.

Si le dispositif en question comporte une évaluation par des évaluateurs, il faudra également qu'ils soient renouvelés. Si ces évaluateurs sont eux mêmes des interprètes, le problème de la confidentialité, de l'anonymat et de l'impartialité vis à vis des sujets ne manquera pas de se poser. Pour ces raisons, il vaut mieux, dans la mesure du possible, éviter de prendre des interprètes comme évaluateurs lorsqu'il s'agit d'évaluer la qualité de l'interprétation, à moins qu'on ne puisse réellement garantir l'anonymat des interprètes en modifiant les voix par des moyens logiciels par exemple. L'anonymat des participants et des évaluateurs devra être garanti dans la mesure du possible.

4.2 D'autres axes de recherches

Il y a également d'autres facteurs qui peuvent influencer aussi bien le jugement des évaluateurs potentiels que les performances des volontaires. On peut par exemple - dans le cadre d'une expérience ou d'une étude observationnelle portant sur la qualité du retour ou la satisfaction des utilisateurs d'interprétation vers la langue B - s'interroger sur l'impact de l'accent, qui serait une variable indépendante, sur la variable dépendante, à savoir le degré de satisfaction ou la qualité. Pour répondre à cette question, il serait tout à fait possible

d'imaginer une expérience destinée à mesurer l'impact de cette variable : exposer deux échantillons appariés ou indépendants à des interprétations effectuées par des interprètes ayant un accent d'une part, et d'autre part à des prestations effectuées par les mêmes interprètes, mais modifiées par des moyens logiciels, ou réenregistrés par des orateurs n'ayant pas d'accent.

Sur un tout autre plan et dans la mesure où la question du retour a toujours suscité des débats assez passionnés, comme nous l'avons vu dans les deux premières parties de ce mémoire, on peut se demander si l'appréhension des sujets, leur opinion personnelle ou celle de leur entourage quant au bien fondé du retour affecte leur performance. Pour mesurer l'impact de tels facteurs, on peut s'inspirer des nombreuses expériences réalisées dans le domaine de la psychologie sociale. On pourrait très bien, par exemple, faire effectuer un retour à deux échantillons indépendants en exposant chacun d'entre eux à de prétendus résultats de recherche ou d'études, d'une part des résultats qui prouvent que le retour a un impact nul, voire positif sur la qualité et d'autres parts des résultats qui prétendent que l'impact du retour sur la qualité de l'interprétation est très négatif.

Enfin, et beaucoup plus en amont, la taille de la population-mère et son hétérogénéité, qui semblent constituer un obstacle à la réalisation d'études empiriques valides, peuvent très bien devenir un avantage. En effet, si les interprètes de conférence ne sont réellement que quelques milliers dans le monde, on pourrait très bien imaginer une démarche - certes très ambitieuse - visant à les recenser, ainsi que toutes les informations qui pourraient être pertinentes dans le cadre de recherches empiriques, comme les combinaisons linguistiques, les spécialités, le nombre d'heures déjà travaillées etc. Il s'agit peut-être d'une idée quasi-utopique, en raison des moyens et de l'énergie qu'elle nécessite, mais le propos ici est simplement de démontrer que la recherche empirique en interprétation n'est pas condamnée aux approximations et aux études pilotes sans significativité statistique.

Bibliographie

ALEXIEVA, Bistra, Understanding the source language text in Simultaneous interpreting, in *The interpreters' Newsletter*, n°9, 1999, pp. 49-59.

AL-SALMAN, S. & R. AL-KHANJI, The Native Language Factor in Simultaneous Interpretation in an Arabic/English Context, 2000, *Meta* 47:4, pp. 607-625.

AYTON, Peter, Why does psychology need methodology? In *Laboratory Psychology: A student's guide*, J. Nunn (ed.), London, Erlbaum, 1998, pp. 1-14.

BACHMAN, Lyle F., *Fundamental Considerations in Language Testing*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 420 p.

BACHMAN, Lyle F., *Statistical Analyses for Language Assessment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 380 p.

BAIGORRI-JALON, Jesus, *Interpreters at the United Nations : A History*, Salamanca,

BARIK, Henry C. (1969), *A Study of Simultaneous Interpretation*. Thèse de doctorat, University of North Carolina, non publiée.

BOVAIR, Susan., KIERAS, David., A guide on propositional analysis for research on technical prose. In Britton, B.K & Black, J.B (eds), 1985, pp 317-362.

BRIELLMANN, Regula S., SALING, Michael M., CONNELL, Ailie B., WAITES, Anthony B., ABBOTT, David F., JACKSON, Graeme D., A high-field functional MRI study of quadri-lingual subjects, in *Brain and Language*, Elsevier, San Diego, vol.89, n°3, 2004, pp. 531-542.

BÜHLER, Hildegund (1986). "Linguistic (semantic) and extralinguistic (pragmatic) criteria for the evaluation of conference interpretation and interpreters?", 1986 *Multilingua* 5:4. pp. 231-235.

CHERNOV, Ghelly, "Conference Interpretation in the USSR: History, Theory, New Frontiers",

COLLADOS AIS, Angela, GILE, Daniel, La qualité de l'interprétation de conférence: une synthèse des travaux empiriques, 2002, document électronique :www.cirinandgile.com/2002chinecollgile.doc

COOLICAN, Hugh, *Introduction to research methods and statistics in psychology*, 2ème édition, London, Hodder & Stoughton, 1996, 290 p.

COOLICAN, Hugh, *Research methods and statistics in psychology*, 2ème édition, London, Hodder & Stoughton, 1994, 499 p.

DARÓ, Valeria, Speaking speed during simultaneous interpretation. A discussion of its neuropsychological aspects and possible contributions to teaching, in *Aspects of applied and experimental research on conference interpretation*, L. Gran & C. Taylor (eds), Udine, Campanotto, 1990, pp. 83-92.

DÉJEAN LE FÉAL, Karla, Can and should interpretation into a Second language be taught? in *Directionality in Interpreting : The "Retour" or the Native?*, R. Godijns & M.Hinderdael (eds.), Gent, Communication and Cognition, 2005, pp. 167-194.

DELBECQUE, Nicole, éd., *Linguistique cognitive : comprendre comment fonctionne le langage*, Nouvelle édition augmentée, avec exercices et solutions, Bruxelles : De Boeck et Larcier, 2006, 404 p.

DENES, Peter B. et PINSON, Elliot N., *The Speech Chain: The Physics and Biology of Spoken Language*, 2ème édition, Oxford, W.H. Freeman and Company, 1993, 246 p.

DENNISENKO, Jurij, Communicative and interpretative linguistics, in *The Theoretical and Practical Aspects of Teaching conference interpretation*, L.Gran & J.Dodds (Eds), Udine, Campanotto, 1989, pp. 155-157

DONOVAN, Clare, Directionality and Difficulty : the consequences of preparation on interpreting technical speeches into the A and into the B language , in *Teaching Simultaneous Interpretation into a B language*. Print-out of the EMCI workshop proceedings, Paris, ESIT, September 2002, Vol.2, pp. 38-59.

DONOVAN, Clare, Survey of user expectations and needs, in *Teaching Simultaneous Interpretation into a B language*. Print-out of the EMCI workshop proceedings, Paris, ESIT, September 2002, Vol.1, pp. 2-11.

DONOVAN, Clare, Teaching Simultaneous Interpretation into B: A challenge for responsible interpreter training, in *Directionality in Interpreting: The "Retour" or the Native?*, R. Godijns & M.Hinderdael (eds), Gent, Communication and Cognition, 2005, pp. 147-165.

ENGLUND DIMITROVA, Birgitta, et HYLSTENSTAM, Kenneth, ed., *Language processing and simultaneous interpreting: interdisciplinary perspectives*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2000, 164 p.

ERICSSON, ANDERS K., Expertise in interpreting, an expert-performance perspective, in *Interpreting* 5:12 (2000/01), pp. 187-220.

FERNANDO, Tasmine, L'incidence du 'sens' de l'interprétation (simultanée vers le b) sur la transmission du sens, in *Teaching Simultaneous Interpretation into a B language*. Print-out of the EMCI workshop proceedings, Paris, ESIT, September 2002, Vol.2, pp. 15-37.

FLESH, Rudolf, (1948); *A new readability yardstick*, Journal of Applied Psychology, Vol. 32, 1948, pp. 221–233.

GALLI, Christina, Simultaneous Interpretation In medical conferences: a case-study, in *Aspects of applied and experimental research on conference interpretation*, L. Gran & C. Taylor (eds.), Udine: Campanotto, 1990, pp. 61-82.

GERVER, David, Empirical studies of simultaneous interpretation: A review and a model in R. Brislin (Ed.), *TRANSLATION*. New York: Gardner Press, 1976, pp 165-207.

GERVER, David. 1976. "Empirical Studies of Simultaneous Interpretation: a Review and a Model". In Brislin, Richard W. (ed.). *Translation*. New York: Gardner Press, pp. 165-207.

GILE, Daniel, DAM, Helle V., DUBSLAFF, Friedel, MARTINSEN, Bodil et SCHJOLDAGER, Anne, eds., *Getting started in interpreting research : methodological reflections, personal accounts and advice for beginners*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2001, 255 p.

GILE, Daniel, Directionality in Conference Interpreting: a cognitive view, in *Directionality in Interpreting : The "Retour" or the Native?*, R. Godijns & M.Hinderdael (eds.), Gent, Communication and Cognition, 2005, pp. 9-26.

GILE, Daniel, L'évaluation de la qualité de l'interprétation par les délégués : une étude de cas, in *The interpreters' Newsletter*, n° 3, 1990, pp. 66-71.

GILE, Daniel, *Regards sur la recherche en interprétation de conférence*. Lille : Presses Universitaires de Lille, 1995a, 283 p.

GILE, Daniel, Scientific research vs. personal theories in the investigation of interpretation, in *Aspects of applied and experimental research on conference interpretation*, L. Gran & C. Taylor (eds.), Udine, Campanotto, 1990, pp. 28-41.

GILE, Daniel, Testing the Effort Models' tightrope hypothesis in simultaneous interpreting - A contribution. *Hermes*, 23, 1999, pp.153-172.

GODIJNS, Rita: Une approche neurolinguistique peut-elle éclairer le processus de l'interprétation et appuyer son apprentissage?, in *Linguistica Antverpiensia*, XXXIII, 1999, pp. 73-83

Goldman-Eisler, F. (1972). Segmentation of input in simultaneous interpretation. *Journal of Psycholinguistic Research*, 1:2, pp. 127-140.

GRAN, Laura et DODDS, John (eds.), *The theoretical and practical aspects of teaching conference interpretation: first international symposium on conference interpreting at the University of Trieste*, Udine, Campanotto, 1989, 278 p.

GROSJEAN, François, Interview on bilingualism, 2002, document électronique : http://www.francoisgrosjean.ch/interview_fr.html, accès le 25 juillet 2010.

GROSJEAN, François, Myths about bilingualism, 2010, document électronique : http://www.francoisgrosjean.ch/myths_fr.html, accès le 25 juillet 2010.

GROSJEAN, François, The bilingual individual in *Interpreting*, 2(1/2), 1997, pp. 163-187.

HARLEY, Trevor. & BROWN H.E, What causes a tip-of-the-tongue states? Harley, *British Journal of Psychology*, 89, 1998, pp. 151-174.

IGLESIAS FERNÁNDEZ, Emilia, Bidirectionality in Interpreter Training in Spanish University: An empirical study, in *Directionality in Interpreting: The “Retour” or the Native?*, R. Godijns & M.Hinderdael (eds), Gent, Communication and Cognition, 2005, pp.101-125.

KAISER, Walter, « L’interprétation de conférence en tant que profession et les précurseurs de l’Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC) 1918-1953 », in *Meta: Translators' Journal*, vol. 49, n° 3, 2004, pp. 576-608.

KALINA, Sylvia, Quality in the interpreting process: What can be measured and how?, in *Directionality in Interpreting: The “Retour” or the Native?*, R. Godijns & M.Hinderdael (eds), Gent, Communication and Cognition, 2005, pp. 27-46.

KOPCZYNSKI, Andrej, Quality in conference interpreting : some pragmatic problems, In *Translation Studies - An Interdiscipline*, M. Snell-Hornby, F. Pöchhacker et K. Kaindl (eds.), Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 1994, pp. 189-98.

KÜNZLI, Alexander, ed. *Empirical research into translation and interpreting: Processes and products* [numéro spécial], *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, n°81, Neuchâtel, 2005, 167 p.

KURZ Ingrid (1993). “Conference interpretation: expectations of different user groups”, *The Interpreters’ Newsletter* 5,13-21.

KURZ, Ingrid (1989). “Conference Interpreting - user expectations”. In Hammond, Deanna L. (ed.) (1989). *Coming of age*. Proceedings of the 30th Conference of the ATA. Washington, D.C., Melford, N.J. 143-148.

KURZ, Ingrid, “What Do Different User Groups Expect from a Conference Interpreter?” in *The Jerome Quarterly*, 9-2, 1994, pp. 3-7.

l’interprétation , Coll. « Traductologie » n° 4, Paris, 1989, Didier Érudition/Opoce, 281 p.

LAMBERT, Sylvie et MOSER-MERCER, Barbara (eds.), *Bridging the Gap: empirical research on simultaneous interpretation*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 1994, 362 p.

LEVELT, Willem J.M., *Speaking : From Intention to Articulation*, Cambridge MA, MIT Press, 1989, 566 pp.

Marrone, Stefano (1993). "Quality: a shared objective". *The Interpreters' Newsletter* 5: 35-41.

MARTIN Anne, Interpreting from A to B: a Spanish case study, in *Directionality in Interpreting: The "Retour" or the Native?*, R. Godijns & M.Hinderdael (eds), Gent, Communication and Cognition, 2005, pp. 83-99.

Meak, Lydia (1990). "Interprétation simultanée et congrès médical: attentes et commentaries". *The Interpreters' Newsletter* 3: 8-13. MINNS, Philip, Language interpreting into B, some conclusions gathered from experience, in *Teaching Simultaneous Interpretation into a B language*. Print-out of the EMCI workshop proceedings, Paris, ESIT, September 2002, Vol.1, pp. 35-37.

MOSER, Peter, (1995) Survey: Expectations of users of conference interpretation, Final report, commissioned by AIIC. http://www.aiic.net/ViewPage.cfm?page_id=736

Moser-Mercer, Barabara., Frauenfelder, Uli, Casado, B., Künzli, A. "Searching to define expertise in interpreting" In Hyltenstam, K. & Englund-Dimitrova, B. *Language Processing and Simultaneous Interpreting*, Amsterdam: John Benjamins, 2000, pp. 107-132

MOSER-MERCER, Barbara (1998), KÜNZLI Alexander et KORAC Marina, Prolonged turns in interpreting: Effects on quality, physiological and psychological stress (Pilot study), in *Interpreting*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, Vol. 3, n°1, 1998, pp. 47-64.

MOSER-MERCER, Barbara (2008), Construct-ing Quality, in *Efforts and Models. A tribute to Daniel Gile*, G. Hansen, A. Chesterman & H. Gerzymisch-Arbogast (eds.), Amsterdam: John Benjamins. 2009, pp. 143-156.

MOSER-MERCER, Barbara, Quality in Interpreting: Some methodological issues, in *The interpreters'Newsletter*, n°7, 1996, pp. 43-55.

MOSER-MERCER, Barbara, Simultaneous Interpretation: A Theoretical Model and its Practical Application, in Gerver, D. et Sinaiko, W.H. Language, Interpretation and Communication, New York, Plenum Press, 1978, pp.352-368.

MOSER-MERCER, Barbara. (2010) “The search for neuro-physiological correlates of expertise in interpreting”, in Translation and Cognition, Shreve, Gregory M. and Erik Angelone (eds.), Amsterdam: John Benjamins. 2010, pp. 263–287.

PADILLA, Presentación, Cognitive implications of the English-Spanish direction for the quality and the training of simultaneous interpreting, in *Directionality in Interpreting: The “Retour” or the Native?*, R. Godijns & M.Hinderdael (eds), Gent, Communication and Cognition, 2005, pp. 47-62.

PARADIS, Michel, *A neurolinguistic theory of bilingualism*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2004, 299 p.

PETSCHKE, Hellmuth, ETLINGER, Susan C. et FILZ, Oliver, Brain electrical mechanisms of bilingual speech management: an initial investigation, in *Electroencephalography and Clinical Neurophysiology*, Vol. 86, n°6, juin 1993, pp. 385-394.

PÖCHHACKER, Franz et SCHLESINGER, Miriam (eds.), *The interpreting studies reader*, London/New York, Routledge, 2002, 436 p.

PÖCHHACKER, Franz, *Introducing interpreting studies*, London/New York, Routledge, 2004, 252 p.

PROVERBIO, Alice Mado, ČOK, Barbara et ZANI, Alberto, Electrophysiological measures of language processing in bilinguals, in *Journal of Cognitive Neuroscience*, Vol. 14, n°7, oct. 2002, pp. 994–1017.

PULVERMÜLLER, Friedemann, *The neuroscience of language: on brain circuits of words and serial order*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 317 p.

RINNE, Juha O., TOMMOLA, Jorma, LAINE, Matti, KRAUSE, Bernd J., SCHMIDT, Daniela, KAASINEN, Valtteri, TERÄS, Mika, SIPILÄ, Hannu et SUNNARI, Marianna, The translating brain: cerebral activation patterns during simultaneous interpreting, in *Neuroscience Letters*, vol. 94, n° 2, 2000, pp. 85-88.

RODRIGUEZ-FORNELLS, Antoni, ROTTE, Michael, HEINZE, Hans-Jochen, NÖSSELT, Tömme et MÜNTE, Thomas F., Brain potential and functional MRI evidence for how to handle two languages with one brain, in *Nature*, n°415(6875), fev. 2002, pp. 1026-9.

SEEBER, Kilian G., Thinking outside the cube: Modeling language processing tasks in a multiple resource paradigm. *Proceedings of Interspeech 2007, Antwerp, Belgium*, sept. 2007 (pp. 1382-1385).

SEEBER, Kilian, Intonation and anticipation in simultaneous interpreting, in *Cahiers de linguistique française*, n°23, 2001, pp. 61-97

SEEL, Olaf-Immanuel, Non-verbal means as culture-specific determinants that favour directionality into the foreign language in simultaneous interpreting, in *Directionality in Interpreting: The "Retour" or the Native?*, R. Godijns & M.Hinderdael (eds), Gent, Communication and Cognition, 2005, pp. 63-82.

SELESKOVITCH, Danica, LEDERER Marianne, *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*, Coll. « Traductologie » n° 4, Paris, Didier Érudition/Opoce, 281 p.

SELESKOVITCH, Danica, LEDERER, Marianne, *Interpréter pour traduire*, quatrième édition revue et corrigée, Paris, Didier érudition, 2001, 311p.

SELESKOVITCH, Danica, *L'interprète dans les conférences internationales : problèmes de langage et de communication*, Paris, Minard, Lettres modernes, 1968, 263 p.

SETTON, Robin (1999), *Simultaneous Interpretation: A cognitive-pragmatic analysis*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1999, 397 p.

STENZL, Catherine, From theory to practise and from practise to theory, in *The Theoretical and Practical Aspects of Teaching conference interpretation*, L. Gran & J. Dodds (eds.), Udine, Campanotto, 1989, pp. 23-26.

SZABARI, Krisztina, Interpreting into the B language, in *Teaching Simultaneous Interpretation into a B language*. Print-out of the EMCI workshop proceedings, Paris, ESIT, September 2002, Vol.1, pp. 12-19.

TIRKKONEN-CONDIT, Sonja et JÄÄSKELÄINEN, Riitta (eds.), *Tapping and Mapping the processes of Translation and Interpreting: Outlooks on empirical research*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2000, 176 p.

TOMMOLA, Jorma & LINDHOLM, Johan, "Experimental research on interpreting: which dependent variable ?" In Tommola, Jorma (ed). *Topics in Interpreting Research*. Turku: University of Turku, Centre for Translation and Interpreting, 1995 pp. 121-133.

TOMMOLA, Jorma (ed.), *Topics in Interpreting Research*, Turku, University of Turku, Centre for Translation and Interpreting, 1995, 144 p.

TOMMOLA, Jorma et HELEVÄ, Marketta, Language direction and source text complexity: effects on trainee performance in simultaneous interpreting, in *Unity in Diversity? Current Trends in Translation Studies*, L. Bowker, M. Cronin, D. Kenny et J. Pearson (eds.), Manchester, St. Jerome, 1998, pp. 177-186.

TOMMOLA, Jorma et LAAKSO, Tina, Source-text segmentation, speech rate and language direction: Effects on trainee simultaneous interpreting, in K. Klaudy et J. Kohn (eds.), *Transfere Necessè Est. Proceedings of the second international conference on current trends in studies of translation and interpreting*, Budapest, Scholastica, 1997, pp. 186-191.

YAGHI, Hussein M. *A psycholinguistic model for simultaneous translation, and proficiency assessment by automated acoustic analysis of discourse*, PhD Thesis, The University of Auckland, 1994, 346 p. [document électronique]⁵.

⁵ Disponible à la bibliothèque de l'ETI, Genève.
Mémoire MA – ETI / UNIGE

Table des matières

INTRODUCTION	4
1. L'INTERPRÉTATION COMME PROCESSUS	7
1.1. LES CONCEPTS EN JEU	8
1.1.1. LA DIRECTIONNALITE	8
1.1.1.1. COMMENT DEFINIR LA LANGUE B ?	8
1.1.1.2. QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE UN BIACTIF ET UN BILINGUE ?	9
1.1.1.3. LA DIRECTIONNALITE : APPROCHES THEORIQUES ET POINTS DE VUE	10
1.1.2. LA QUALITE	11
1.1.2.1. MESURER LA QUALITE	11
1.1.2.2. QU'EST-CE QUE LA QUALITE EN INTERPRETATION ?	11
1.1.2.3. QUELLE EVALUATION ?	13
1.2. RÉPERCUSSIONS DE LA DIRECTIONNALITÉ SUR LE PROCESSUS DE L'INTERPRÉTATION	15
1.2.1. PROBLEMATIQUES ACTUELLES	16
1.2.1.1. EVALUATION PAR LES UTILISATEURS	17
1.2.1.2. MONTAGES EXPERIMENTAUX	19
1.2.1.3. NEUROSCIENCES	20
1.2.2. LES DONNEES DU PROBLEME	21
1.2.2.1. LE PROCESSUS ET SES MODELISATIONS	21
1.2.2.2. LE MODELE D'EFFORT	21
1.2.2.3. ASPECTS LINGUISTIQUES	24
1.2.2.3.1. LES MOTS	25
1.2.2.3.2. LES REDONDANCES GRAMMATICALES	26
1.2.2.3.3. STRUCTURE DE PHRASES ET ANTICIPATION	26
1.2.2.3.4. ELEMENTS CULTURELS	26
1.2.2.3.5. DIFFERENCES LIEES A LA PRODUCTION	27
2. ETAT ACTUEL DES CONNAISSANCES	29
2.1 ECOLES DE PENSEE	29
2.1.1. L'ECOLE OCCIDENTALE	30
2.1.2. L'ECOLE SOVIETIQUE	30
2.1.3. UN DEBAT EN EVOLUTION	31
2.2. ETUDES EMPIRIQUES	32

2.2.1 ETUDES OBSERVATIONNELLES	32
2.2.1.1 DIRECTIONNALITE ET PERFORMANCE	33
2.2.1.1.1 RETOUR DANS UN CONTEXTE HAUTEMENT TECHNIQUE	33
2.2.1.1.2 LA DIRECTIONNALITE DU POINT DE VUE DE L'UTILISATEUR	34
2.2.1.1.3 RETOUR ET SPECIFICITE LINGUISTIQUE, LE CAS DE L'ARABE (A) ET DE L'ANGLAIS (B)	36
2.2.2. ETUDES EXPERIMENTALES	38
2.2.2.1 RETOUR, DEBIT ET SEGMENTATION, TOMMOLA ET LAAKSO 1997.....	38
2.2.2.2 RETOUR ET COMPLEXITE, TOMMOLA ET HELEVA 1998.....	39
2.2.2.3 RETOUR, DIFFICULTE ET PREPARATION DANS UN CONTEXTE TECHNIQUE, DONOVAN 2002.....	40
2.2.2.4 RETOUR ET TRANSMISSION DU SENS, FERNANDO 2002	42
2.2.2.5 RETOUR ET ENSEIGNEMENT, DEJEAN 2005	43
2.2.2.6 LE RETOUR ET SES CORRELATS NEUROLOGIQUE, RINNE ET. AL 2000	44
2. 2. 2 CONCLUSIONS.....	44
3. DES PISTES POUR L'AVENIR	46
3.1. ETUDES OBSERVATIONNELLES	46
3.2. ETUDES EXPERIMENTALES	48
3.2.1 DES VARIABLES INDEPENDANTES DIFFICILE A CONTROLER	48
3.2.1.1- REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON	48
3.2.1.2 CONTROLE DES VARIABLES INVOQUEES	49
3.2.1.2.1 CARACTERISTIQUES DES SUJETS :	50
3.2.1.3 VARIABLES PROVOQUEES.....	51
3.2.2 DES VARIABLES DEPENDANTES DIFFICILES A CHOISIR	51
3.2.3 HYPOTHESE TESTEE	52
3.2.4 COLLECTE ET ANALYSE DES RESULTATS	53
4. CONCLUSION : DES PROPOSITIONS POUR L'AVENIR.....	54
4.1 LA RECHERCHE EMPIRIQUE EN INTERPRETATION DANS UN MONDE IDEAL.....	54
4.2 D'AUTRES AXES DE RECHERCHES	57
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</u>
<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	<u>68</u>